

Syndicat Mixte d'Études et de Promotion  
de l'Axe Toulouse-Lyon

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE/LYON

Deb\_16-04-04

Séance du 5 avril 2016

<b>NOMBRE DE MEMBRES</b>		
<b>Membres statutaires du Conseil Syndical</b>	<b>Présents</b>	<b>Représentés par pouvoir</b>
<b>37 titulaires 33 voix</b>	<b>5</b>	<b>2</b>

### **OBJET DE LA DÉLIBÉRATION : APPROBATION DU COMPTE ADMINISTRATIF et COMPTE DE GESTION 2015**

Le Comité Syndical délibère sans condition de Quorum :

L'an deux mille seize, le 5 avril, à 14h00, le Comité Syndical du Syndicat Mixte, régulièrement convoqué, s'est réuni à Mende (48) sous la présidence de Monsieur Laurent SUAU

#### **Étaient présents :**

1. M. Laurent SUAU - Département Lozère
2. M. Guilhem SERIEYS – Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
3. Mme Marie-Laure MUGNIER- Département de la Haute-Loire
4. M. Raymond ABRIAL - Département de la Haute-Loire
5. M. Philippe DELABRE - Département de la Haute-Loire

#### **Pouvoirs :**

1. M. Jean-Luc DA PASSANO – Métropole de Lyon ayant donné pouvoir à M. Laurent SUAU
2. Mme Corinne BRINGER – Département de la Haute-Loire ayant donné pouvoir à M. Raymond ABRIAL

#### **Étaient absents excusés :**

1. Mme Aurélie MAILLOLS - Région Languedoc-Roussillon-Midi-Pyrénées
2. M. Michel FRANQUES – Département du Tarn
3. Mme Magali BESSAOU – Département de l'Aveyron
4. Mme Corine BRINGER – Département de la Haute-Loire
5. M. Daniel TONSON – Département de la Haute-Loire
6. M. Michel DECOLIN – Département de la Haute-Loire
7. M. Joseph FERRARA – Département Loire
8. M. Christian TEYSSÉDRE – Rodez Agglomération
9. M. Michel GANTON – Rodez Agglomération
10. M. Luc FRANCOIS – Saint Étienne Métropole
11. M. Jean-Luc DA PASSANO – Métropole de Lyon
12. M. Claude MEISSONIER – Communauté de Communes Cœur Lozère
13. Mme Régine BOURGADIE – Communauté de Communes Cœur Lozère
14. M. Jean-Luc DARGEIN VIDAL – Commune d'Albi

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU
---------------------------------------------------------------------------------------------------------

### Assistaient également à la réunion :

1. Mme Sophie RODOLPHE - Rodez Agglomération
2. M. Jean-Luc FERRAND – Département du Rhône
3. M. Jean VILLEMAGNE – Président de l'Association « Oui à la 2 x 2 voies »
4. M. Claude CHARDON – Office Interconsulaire des Transports et des Communications du Sud-Est
5. M. Olivier COLLON - Association « Oui à la 2 x 2 voies »
6. M. Jean-Philippe PEYRE – Payeur Départemental Lozère
7. M. Jean TOGUYENI – Directeur Routes, Transports et Bâtiments Département Lozère
8. Mme Christine SALANSON - Direction des Routes Département Lozère
9. Mme Aurélie CHARRADE – Direction des Routes Département Lozère
10. M. Ludovic JAFFUEL – Département de la Lozère

### Le Comité Syndical, sur la base du rapport de Monsieur le Président intitulé «Approbation du compte administratif et compte de gestion 2015 »

#### EXPOSÉ DES MOTIFS

Conformément à l'article L. 1612-12, du code général des collectivités territoriales, j'ai l'honneur de soumettre à votre examen le compte des recettes et des dépenses du syndicat mixte de l'exercice 2015, ainsi que le compte de gestion établi par Monsieur PEYRE, Payeur Départemental, en sa qualité de comptable du Syndicat.

Le compte administratif du Syndicat de 2015 présente les résultats suivants :

	Fonctionnement	Investissement
Recettes réalisées en 2015	0,00 €	18,00 €
Dépenses mandatées en 2015	10 003,80 €	324,00 €
Résultat de l'exercice 2015	- 10 003,80 €	- 306,00 €
Résultat de l'exercice 2014	480 158,94 €	3 946,00 €
Résultats cumulés de l'exercice	470 155,14 €	3 640,00 €

Vous voudrez bien trouver, ci-après, les résultats généraux de la gestion 2015 présentés par section et par article budgétaire.

Les résultats, détaillés par nature de dépenses, figurent au compte administratif annexé au présent rapport.

Je vous demande donc de bien vouloir approuver :

- d'une part le compte administratif de l'exercice 2015 du syndicat mixte,
- d'autre part le compte de gestion 2015 de Monsieur le Payeur Départemental.

#### APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ

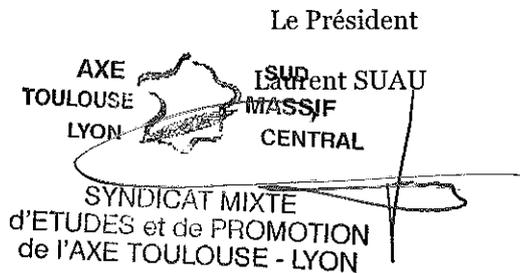
**Vu le Code général des Collectivités Territoriales,**  
**Vu les statuts du Syndicat Mixte d'Études et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon,**  
**Vu la décision du n°1-2016 du 29 mars 2016 constatant l'absence de quorum au comité syndical du 29 mars 2016,**  
**Vu la non-participation de M. Laurent SUAU au débat et au vote**

**Adopté à l'unanimité des voix exprimées ;**

**Le Comité Syndical approuve d'une part, le compte administratif de l'exercice 2015 du syndicat, et d'autre part, le compte de gestion 2015 de Monsieur le Payeur départemental, joints en annexe.**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

Le Président  
M. Laurent SUAU  
SYNDICAT MIXTE  
d'ETUDES et de PROMOTION  
de l'AXE TOULOUSE - LYON



**REPUBLIQUE FRANÇAISE**

**Syndicat mixte - SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO (1)**  
**AGREGE AU BUDGET PRINCIPAL DE (2)**

Numéro SIRET : 25310244600031

POSTE COMPTABLE : 048090

**M 14**

**Compte administratif**  
**voté par nature**

**BUDGET : SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO (3)**

**ANNEE 2015**

(1) Indiquer la nature juridique et le nom de la collectivité ou de l'établissement (commune, CCAS, EPCI, syndicat mixte, etc).

(2) A renseigner uniquement pour les budgets annexes.

(3) Indiquer le budget concerné : budget principal ou libellé du budget annexe.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

# Sommaire

## I - Informations générales (5)

A - Informations statistiques, fiscales et financières	4
B - Modalités de vote du budget	5

## II - Présentation générale du budget

A1 - Vue d'ensemble - Exécution du budget et détail des restes à réaliser	6
A2 - Vue d'ensemble - Section de fonctionnement - Chapitres	8
A3 - Vue d'ensemble - Section d'investissement - Chapitres	9
B1 - Balance générale du budget - Dépenses	11
B2 - Balance générale du budget - Recettes	12

## III - Vote du budget

A1 - Section de fonctionnement - Détail des dépenses	13
A2 - Section de fonctionnement - Détail des recettes	15
B1 - Section d'investissement - Détail des dépenses	16
B2 - Section d'investissement - Détail des recettes	17
B3 - Opérations d'équipement - Détail des chapitres et articles	18

## IV - Annexes (6)

### A - Eléments du bilan

A1 - Présentation croisée par fonction (1)	Sans Objet
A1.1 - Présentation croisée par fonction - Détail fonctionnement	Sans Objet
A1.2 - Présentation croisée par fonction - Détail investissement	Sans Objet
A2.1 - Etat de la dette - Détail des crédits de trésorerie	19
A2.2 - Etat de la dette - Répartition par nature de dette	20
A2.3 - Etat de la dette - Répartition des emprunts par structure de taux	24
A2.4 - Etat de la dette - Typologie de la répartition de l'encours	26
A2.5 - Etat de la dette - Détail des opérations de couverture	27
A2.6 - Etat de la dette - Remboursement anticipé d'un emprunt avec refinancement	29
A2.7 - Etat de la dette - Emprunts renégociés au cours de l'année N	30
A2.8 - Etat de la dette - Dette pour financer l'emprunt d'un autre organisme	31
A2.9 - Etat de la dette - Autres dettes	32
A3 - Méthodes utilisées pour les amortissements	33
A4 - Etat des provisions	34
A5 - Etalement des provisions	35
A6.1 - Equilibre des opérations financières - Dépenses	36
A6.2 - Equilibre des opérations financières - Recettes	37
A7.1.1 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Fonctionnement (2)	38
A7.1.2 - Etats des dépenses et recettes des services d'eau et d'assainissement - Investissement (2)	39
A7.2.1 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Fonctionnement (3)	40
A7.2.2 - Etats des dépenses et recettes des services assujettis à la TVA - Investissement (3)	41
A7.3.1 - Etats de la répartition de la TEOM - Fonctionnement (4)	42
A7.3.2 - Etats de la répartition de la TEOM - Investissement (4)	43
A8 - Etat des charges transférées	44
A9 - Détail des opérations pour le compte de tiers	45
A10.1 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Entrées	46
A10.2 - Variation du patrimoine (article R. 2313-3 du CGCT) - Sorties	47
A10.3 - Opérations liées aux cessions	48
A10.4 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Entrées	49
A10.5 - Variation du patrimoine (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) - Sorties	50
A11 - Etat des travaux en régie	51
A12 - Emploi des crédits communautaires dans le cadre de la subvention globale	Sans Objet

### B - Engagements hors bilan

B1.1 - Etat des emprunts garantis par la commune ou l'établissement	53
B1.2 - Calcul du ratio d'endettement relatif aux garanties d'emprunt	54
B1.3 - Etat des contrats de crédit-bail	55
B1.4 - Etat des contrats de partenariat public-privé	56
B1.5 - Etat des autres engagements donnés	57
B1.6 - Etat des engagements reçus	58
B1.7 - Liste des concours attribués à des tiers en nature ou en subventions	Sans Objet
B2.1 - Etat des autorisations de programme et des crédits de paiement afférents	59

B2.2 - Etat des autorisations d'engagement et des crédits de paiement afférents	60
B3 - Emploi des recettes grevées d'une affectation spéciale	61
<b>C - Autres éléments d'informations</b>	
C1.1 - Etat du personnel	62
C1.2 - Actions de formation des élus	64
C2 - Liste des organismes dans lesquels a été pris un engagement financier	65
C3.1 - Liste des organismes de regroupement auxquels adhère la commune ou l'établissement	66
C3.2 - Liste des établissements publics créés	67
C3.3 - Liste des services individualisés dans un budget annexe	68
C3.4 - Liste des services assujettis à la TVA et non érigés en budget annexe	69
C3.5 - Présentation agrégée du budget principal et des budgets annexes	70
C3.6 - Identification des flux croisés	Sans Objet
<b>D - Décision en matière de taux de contributions directes - Arrêté et signatures</b>	
D1 - Décision en matière de taux de contributions directes	Sans Objet
D2 - Arrêté et signatures	72

(1) Cette présentation est obligatoire pour les communes de 3 500 habitants et plus (art. L. 2312-3 du CGCT), les groupements comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus (art. R. 5211-14 du CGCT) et leurs établissements publics. Il n'a cependant pas à être produit par les services à activité unique érigés en établissement public ou budget annexe. Les autres communes et établissements peuvent les présenter de manière facultative.

(2) Cet état ne peut être produit que par les communes dont la population est inférieure à 500 habitants qui gèrent les services de distribution de l'eau potable et d'assainissement sous forme de régie simple sans budget annexe (article L. 2221-11 du CGCT).

(3) Cf. article R. 2313-3 du CCGT.

(4) Cet état est obligatoirement produit par les communes et groupements de communes de 10 000 habitants et plus ayant institué la TEOM et assurant au moins la collecte des déchets ménagers.

(5) Les associations syndicales autorisées doivent utiliser leur état particulier « *Informations générales* » annexé à l'arrêté n° NOR : INTB1237402A, relatif au cadre budgétaire et comptable applicable aux associations syndicales autorisées.

(6) Les associations syndicales autorisées remplissent et joignent uniquement les états qui les concernent au titre de l'exercice et au titre du détail des comptes de bilan.

Préciser, pour chaque annexe, si l'état est sans objet le cas échéant.



<b>Code INSEE</b>	<b>SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO</b>	<b>CA 2015</b>
-------------------	------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>INFORMATIONS STATISTIQUES, FISCALES ET FINANCIERES</b>	<b>A</b>

Informations statistiques	Valeurs
Population totale (colonne h du recensement INSEE) :	0
Nombre de résidences secondaires (article R. 2313-1 <i>in fine</i> ) :	0
Nom de l'EPCI à fiscalité propre auquel la commune adhère :	

Potentiel fiscal et financier (1)		Valeurs par hab. (population DGF)	Moyennes nationales du potentiel financier par habitants de la strate
Fiscal	Financier		
0.00	0.00	0.00	0.00

Informations financières – ratios (2)		Valeurs	Moyennes nationales de la strate (3)
1	Dépenses réelles de fonctionnement/population	0	0
2	Produit des impositions directes/population	0	0
3	Recettes réelles de fonctionnement/population	0	0
4	Dépenses d'équipement brut/population	0	0
5	Encours de dette/population	0	0
6	DGF/population	0	0
7	Dépenses de personnel/dépenses réelles de fonctionnement (2)	0	0
8	Dépenses de fonct. et remb. dette en capital/recettes réelles de fonct. (2)	0	0
9	Dépenses d'équipement brut/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0
10	Encours de la dette/recettes réelles de fonctionnement (2)	0	0

Dans l'ensemble des tableaux, les cases grisées ne doivent pas être remplies.

(1) Il s'agit du potentiel fiscal et du potentiel financier définis à l'article L. 2334-4 du code général des collectivités territoriales qui figurent sur la fiche de répartition de la DGF de l'exercice N-1 établie sur la base des informations N-2 (transmise par les services préfectoraux).

(2) Les ratios 1 à 6 sont obligatoires pour les communes de 3 500 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 3 500 habitants et plus.

Les ratios 7 à 10 sont obligatoires pour les communes de 10 000 habitants et plus et leurs établissements publics administratifs ainsi que pour les EPCI dotés d'une fiscalité propre comprenant au moins une commune de 10 000 habitants et plus (cf. articles L. 2313-1, L. 2313-2, R. 2313-1, R. 2313-2 et R. 5211-15 du CGCT). Pour les caisses des écoles, les EPCI non dotés d'une fiscalité propre et les syndicats mixtes associant exclusivement des communes et des EPCI, il conviendra d'appliquer les ratios prévus respectivement par les articles R. 2313-7, R. 5211-15 et R. 5711-3 du CGCT.

(3) Il convient d'indiquer les moyennes de la catégorie de l'organisme en cause (commune, communauté urbaine, communauté d'agglomération, ...) et les sources d'où sont tirées les informations (statistiques de la direction générale des collectivités locales ou de la direction générale de la comptabilité publique). Il s'agit des moyennes de la dernière année connue.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>I – INFORMATIONS GENERALES</b>	<b>I</b>
<b>MODALITES DE VOTE DU BUDGET</b>	<b>B</b>

**POUR MEMOIRE<sup>(1)</sup>**

I – L'assemblée délibérante a voté le présent budget par nature :

- au niveau (2) du chapitre pour la section de fonctionnement.
- au niveau (2) du chapitre pour la section d'investissement.
  - avec (3) les chapitres « opérations d'équipement » de l'état III B 3.
  - avec (4) vote formel sur chacun des chapitres.

La liste des articles spécialisés sur lesquels l'ordonnateur ne peut procéder à des virements d'article à article est la suivante :

II – En l'absence de mention au paragraphe I ci-dessus, le budget est réputé voté par chapitre, et, en section d'investissement, sans chapitre de dépense « opération d'équipement ».

III – Les provisions sont (5) semi-budgétaires (pas d'inscriptions en recettes de la section d'investissement) .

(1) Rappeler les modalités relatives au vote du budget.

(2) A compléter par « du chapitre » ou « de l'article ».

(3) Indiquer « avec » ou « sans » les chapitres opérations d'équipement.

(4) Indiquer « avec » ou « sans » vote formel.

(5) A compléter par un seul des deux choix suivants :

- semi-budgétaires (pas d'inscription en recette de la section d'investissement),
- budgétaires (délibération n° ..... du .....).

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>VUE D'ENSEMBLE</b>	<b>A1</b>

## EXECUTION DU BUDGET

		DEPENSES		RECETTES	
REALISATIONS DE L'EXERCICE (mandats et titres)	Section de fonctionnement	A	10 003,80	G	0,00
	Section d'investissement	B	324,00	H	18,00

+ +

REPORTS DE L'EXERCICE N-1	Report en section de fonctionnement (002)	C	0,00	I	480 158,94
			(si déficit)		(si excédent)
	Report en section d'investissement (001)	D	0,00	J	3 946,00
			(si déficit)		(si excédent)

= =

TOTAL (réalisations + reports)	= A+B+C+D	10 327,80	= G+H+I+J	484 122,94
--------------------------------	-----------	-----------	-----------	------------

RESTES A REALISER A REPORTER EN N+1 (1)	Section de fonctionnement	E	0,00	K	0,00
	Section d'investissement	F	0,00	L	0,00
	TOTAL des restes à réaliser à reporter en N+1	= E+F	0,00	= K+L	0,00

RESULTAT CUMULE	Section de fonctionnement	= A+C+E	10 003,80	= G+H+K	480 158,94
	Section d'investissement	= B+D+F	324,00	= H+J+L	3 946,00
	TOTAL CUMULE	= A+B+C+D+E+F	10 327,80	= G+H+I+J+K+L	484 122,94

## DETAIL DES RESTES A REALISER

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre		
<b>TOTAL DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		E	0,00	K	0,00
011	Charges à caractère général		0,00		
012	Charges de personnel, frais assimilés		0,00		
014	Atténuations de produits		0,00		
65	Autres charges de gestion courante		0,00		
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus		0,00		
66	Charges financières		0,00		
67	Charges exceptionnelles		0,00		
70	Produits services, domaine et ventes div				0,00
73	Impôts et taxes				0,00
74	Dotations et participations				0,00
75	Autres produits de gestion courante				0,00
013	Atténuations de charges				0,00
76	Produits financiers				0,00
77	Produits exceptionnels				0,00
<b>TOTAL DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		F	0,00	L	0,00
010	Stocks (4)		0,00		0,00
024	<del>Produits des cessions d'immobilisations</del>				0,00
10	Dotations, fonds divers et réserves		0,00		0,00
13	Subventions d'investissement		0,00		0,00
16	Emprunts et dettes assimilées		0,00		0,00

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

Chap.	Libellé	Dépenses engagées non mandatées	Titres restant à émettre
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (6)	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (5)	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00

(1) Les restes à réaliser de la section de fonctionnement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées et non rattachées telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et en recettes, aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre et non rattachées (R. 2311-11 du CGCT).

Les restes à réaliser de la section d'investissement correspondent en dépenses, aux dépenses engagées non mandatées au 31/12 de l'exercice précédent telles qu'elles ressortent de la comptabilité des engagements et aux recettes certaines n'ayant pas donné lieu à l'émission d'un titre au 31/12 de l'exercice précédent (R. 2311-11 du CGCT).

(2) Le chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de compte, tant en dépenses qu'en recettes.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>II - PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A2</b>

**DEPENSES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charg. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
011	Charges à caractère général	469 093,94	3 491,40	0,00	0,00	465 602,54
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 015,00	6 000,00	0,00	0,00	15,00
014	Atténuations de produits	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	5 000,00	494,40	0,00	0,00	4 505,60
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses de gestion courante</b>		<b>480 108,94</b>	<b>9 985,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 123,14</b>
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
022	Dépenses imprévues	0,00				
<b>Total des dépenses réelles de fonctionnement</b>		<b>480 108,94</b>	<b>9 985,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 123,14</b>
023	Virement à la section d'investissement (2)	0,00				
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	50,00	18,00			32,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des dépenses d'ordre de fonctionnement</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>			<b>32,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>480 158,94</b>	<b>10 003,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 155,14</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>0,00</b>				
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>						

**RECETTES DE FONCTIONNEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Prod. rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes de gestion courante</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (1)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes réelles de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (2)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (2)	0,00	0,00			0,00
<b>Total des recettes d'ordre de fonctionnement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information</b>		(3) <b>480 158,94</b>				
<b>R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>						

(1) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(2) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(3) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

PRÉFECTURE DE MENDE  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – CHAPITRES</b>	<b>A3</b>

**DEPENSES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	1 000,00	324,00	0,00	676,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	2 996,00	0,00	0,00	2 996,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des dépenses d'équipement</b>	<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie) (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00			
	<b>Total des dépenses financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des dépenses réelles d'investissement</b>	<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1)	0,00	0,00		0,00
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
	<b>Total des dépenses d'ordre d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>
	<b>TOTAL</b>	<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
	<b>Pour information</b>	(2) <b>0,00</b>			
	<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				

**RECETTES D'INVESTISSEMENT**

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks (3)	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
	<b>Total des recettes d'équipement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves (hors 1068)	0,00	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00		0,00	
	<b>Total des recettes financières</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
45...	<b>Total des opé. pour le compte de tiers (6)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
	<b>Total des recettes réelles d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement (1) Contrôle de légalité	0,00			
040	Opérat° ordre transfert entre sections (1) Date de réception de l'AR: 02/04/2016	50,00	18,00		32,00

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

Chap.	Libellé	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
041	Opérations patrimoniales (1)	0,00	0,00		0,00
<b>Total des recettes d'ordre d'investissement</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>		<b>32,00</b>
<b>TOTAL</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32,00</b>
<b>Pour information</b>					
<b>R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		(2) <b>3 946,00</b>			

(1) DF 023 = RI 021 ; DI 040 = RF 042 ; RI 040 = DF 042 ; DI 041 = RI 041 ; DF 043 = RF 043.

(2) Les lignes de report ne font pas l'objet d'émission de mandat ou de titre (inscrire le montant reporté).

(3) A servir uniquement dans le cadre d'un suivi des stocks selon la méthode de l'inventaire permanent simplifié autorisée pour les seules opérations d'aménagements (lotissement, ZAC...) par ailleurs retracées dans le cadre de budgets annexes.

(4) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

(5) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) Le compte 1068 n'est pas un chapitre mais un article du chapitre 10.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B1</b>

**1 – Mandats émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)**

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
011	Charges à caractère général	3 491,40		3 491,40
012	Charges de personnel, frais assimilés	6 000,00		6 000,00
014	Atténuations de produits	0,00		0,00
60	<i>Achats et variation des stocks (3)</i>		0,00	0,00
65	Autres charges de gestion courante	494,40		494,40
656	Frais fonctionnement des groupes d'élus (4)	0,00		0,00
66	Charges financières	0,00	0,00	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00	0,00	0,00
68	Dot. aux amortissements et provisions	0,00	18,00	18,00
71	<i>Production stockée (ou déstockage) (3)</i>		0,00	0,00
<b>Dépenses de fonctionnement – Total</b>		<b>9 985,80</b>	<b>18,00</b>	<b>10 003,80</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	<i>Provisions pour risques et charges (5)</i>		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
	Total des opérations d'équipement	0,00		0,00
19	<i>Différences sur réalisation d'immo. (5)</i>		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (6)	324,00	0,00	324,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (6)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation (6)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (6)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	<i>Amortissement des immobilisations (reprises)</i>		0,00	0,00
29	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations (5)</i>		0,00	0,00
39	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (5)</i>		0,00	0,00
45...	Total des opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		0,00	0,00
49	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers (5)</i>		0,00	0,00
59	<i>Prov. dépréc. comptes financiers (5)</i>		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Dépenses d'investissement –Total</b>		<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>324,00</b>
<b>Pour information</b>				<b>0,00</b>
<b>D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>				<b>0,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Communes, communautés d'agglomération et communautés urbaines de plus de 100 000 habitants.

(5) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(7) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(8) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement effectue une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(9) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>II – PRESENTATION GENERALE DU BUDGET</b>	<b>II</b>
<b>BALANCE GENERALE DU BUDGET</b>	<b>B2</b>

## 2 – Titres émis (y compris sur les restes à réaliser N-1)

	FONCTIONNEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
013	Atténuations de charges	0,00		0,00
60	Achats et variation des stocks (3)		0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00		0,00
71	Production stockée (ou déstockage)		0,00	0,00
72	Travaux en régie		0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00		0,00
74	Dotations et participations	0,00		0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00
76	Produits financiers	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00	0,00	0,00
78	Reprise sur amortissements et provisions	0,00	0,00	0,00
79	Transferts de charges		0,00	0,00
<b>Recettes de fonctionnement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>				<b>480 158,94</b>

	INVESTISSEMENT	Opérations réelles (1)	Opérations d'ordre (2)	TOTAL
10	Dotations, fonds divers et réserves (sauf 1068)	0,00	0,00	0,00
1068	Excédents de fonctionnement capitalisés	0,00		0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00
15	Provisions pour risques et charges (4)		0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées (sauf 1688 non budgétaire)	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	(8) 0,00		0,00
19	Différences sur réalisation d'immo.		0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf 204) (5)	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles(5)	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation(5)	(9) 0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours(5)	0,00	0,00	0,00
26	Participations et créances rattachées	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00
28	Amortissement des immobilisations		18,00	18,00
29	Prov. pour dépréciat° immobilisations (4)		0,00	0,00
39	Prov. dépréciat° des stocks et en-cours (4)		0,00	0,00
45...	Opérations pour compte de tiers (7)	0,00	0,00	0,00
481	Charges à rép. sur plusieurs exercices		0,00	0,00
49	Prov. dépréc. comptes de tiers (4)		0,00	0,00
59	Prov. dépréc. comptes financiers (4)		0,00	0,00
3...	Stocks	0,00	0,00	0,00
<b>Recettes d'investissement – Total</b>		<b>0,00</b>	<b>18,00</b>	<b>18,00</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>				<b>3 946,00</b>

(1) Y compris les opérations relatives au rattachement des charges et des produits et les opérations d'ordre semi-budgétaires.

(2) Voir liste des opérations d'ordre.

(3) Permet de retracer des opérations particulières telles que les opérations de stocks liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

(4) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Hors chapitres « opérations d'équipement ».

(6) Seul le total des opérations pour compte de tiers figure sur cet état (voir le détail Annexe IV A9).

(7) A servir uniquement lorsque la commune ou l'établissement crée une dotation initiale en espèces au profit d'un service public non personnalisé qu'elle ou qu'il crée.

(8) En dépenses, le chapitre 22 retrace les travaux d'investissement réalisés sur les biens reçus en affectation. En recette, il retrace, le cas échéant, l'annulation de tels travaux effectués sur un exercice antérieur.

PREFECTURE DE MENDE  Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU
------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

III – VOTE DU BUDGET						III
SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES DEPENSES						A1
Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Mandats émis	Charges rattachées	Restes à réaliser au 31/12	
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>469 093,94</b>	<b>3 491,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>465 602,54</b>
60631	Fournitures d'entretien	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
616	Primes d'assurances	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
617	Etudes et recherches	100 000,00	2 451,77	0,00	0,00	97 548,23
6184	Versements à des organismes de formation	500,00	0,00	0,00	0,00	500,00
6188	Autres frais divers	0,00	972,00	0,00	0,00	-972,00
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	100,00	67,63	0,00	0,00	32,37
6228	Divers	313 993,94	0,00	0,00	0,00	313 993,94
6237	Publications	20 000,00	0,00	0,00	0,00	20 000,00
6251	Voyages et déplacements	5 000,00	0,00	0,00	0,00	5 000,00
6256	Missions	12 000,00	0,00	0,00	0,00	12 000,00
6257	Réceptions	4 000,00	0,00	0,00	0,00	4 000,00
6261	Frais d'affranchissement	3 000,00	0,00	0,00	0,00	3 000,00
6262	Frais de télécommunications	1 500,00	0,00	0,00	0,00	1 500,00
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>6 015,00</b>	<b>6 000,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>15,00</b>
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	6 000,00	0,00	0,00	0,00
6451	Cotisations à l'U.R.S.S.A.F.	15,00	0,00	0,00	0,00	15,00
<b>014</b>	<b>Atténuations de produits</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>65</b>	<b>Autres charges de gestion courante</b>	<b>5 000,00</b>	<b>494,40</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>4 505,60</b>
6558	Autres contributions obligatoires	5 000,00	494,40	0,00	0,00	4 505,60
<b>656</b>	<b>Frais fonctionnement des groupes d'élus</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES DE GESTION DES SERVICES (a) = (011+012+014+65+656)</b>		<b>480 108,94</b>	<b>9 985,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 123,14</b>
<b>66</b>	<b>Charges financières (b)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>67</b>	<b>Charges exceptionnelles (c)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>68</b>	<b>Dotations provisions semi-budgétaires (d) (3)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>022</b>	<b>Dépenses imprévues (e)</b>	<b>0,00</b>				
<b>TOTAL DES DEPENSES REELLES = a+b+c+d+e</b>		<b>480 108,94</b>	<b>9 985,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 123,14</b>
<b>023</b>	<b>Virement à la section d'investissement</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>042</b>	<b>Opérat° ordre transfert entre sections (4) (5) (6)</b>	<b>50,00</b>	<b>18,00</b>			<b>32,00</b>
6811	Dot. amort. et prov. Immos incorporelles	50,00	18,00			32,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS AU PROFIT DE LA SECTION D'INVESTISSEMENT</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>			<b>32,00</b>
<b>043</b>	<b>Opérat° ordre intérieur de la section (7)</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>			<b>32,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (= Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>480 158,94</b>	<b>10 003,80</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>470 155,14</b>
<b>Pour information D 002 Déficit de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>				

### Détail du calcul des ICNE au compte 66112 (2)

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si le mandatement des ICNE de l'exercice est inférieur au montant de l'exercice N-1, le montant du compte 66112 sera négatif.

(3) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(4) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, DF 042 = RI 040.

(5) Dont 675 et 676.

(6) Le compte 6815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

RE  
PREFECTURE DE MENDE  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2016  
048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

(7) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION DE FONCTIONNEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>A2</b>

Chap/ art(1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Crédits employés (ou restant à employer)			Crédits annulés
			Titres émis	Produits rattachés	Restes à réaliser au 31/12	
013	Atténuations de charges	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
73	Impôts et taxes	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
74	Dotations et participations	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL = RECETTES DE GESTION DES SERVICES (a) = 70+73+74+75+013</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
76	Produits financiers (b)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
77	Produits exceptionnels (c)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (d) (2)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES =a+b+c+d</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
042	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4) (5)	0,00	0,00			0,00
043	Opérat° ordre intérieur de la section (6)	0,00	0,00			0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>			<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES DE FONCTIONNEMENT DE L'EXERCICE (=Total des opérations réelles et d'ordre)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Pour information R 002 Excédent de fonctionnement reporté de N-1</b>		<b>480 158,94</b>				

**Détail du calcul des ICNE au compte 7622**

Montant des ICNE de l'exercice	0,00
Montant des ICNE de l'exercice N-1	0,00
= Différence ICNE N – ICNE N-1	0,00

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions semi-budgétaires.

(3) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, *RF 042 = DI 040*.

(4) Dont 776.

(5) Le compte 7815 peut figurer dans le détail du chapitre 042 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Chapitre destiné à retracer les opérations particulières telles que les opérations de stocks ou liées à la tenue d'un inventaire permanent simplifié.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES DEPENSES</b>	<b>B1</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Mandats émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles (sauf opérations et 204)	1 000,00	324,00	0,00	676,00
2051	Concessions, droits similaires	1 000,00	324,00	0,00	676,00
204	Subventions d'équipement versées (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles (sauf opérations)	2 996,00	0,00	0,00	2 996,00
2183	Matériel de bureau et informatique	2 996,00	0,00	0,00	2 996,00
22	Immobilisations reçues en affectation (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours (sauf opérations)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses d'équipement</b>		<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des dépenses financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des dépenses d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DEPENSES REELLES</b>		<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
040	Opérat° ordre transfert entre sections (4)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Reprises sur autofinancement antérieur (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
	Charges transférées (6)	0,00	0,00	0,00	0,00
041	Opérations patrimoniales (7)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DEPENSES D'ORDRE</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES DEPENSES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des dépenses réelles et d'ordre)</b>		<b>3 996,00</b>	<b>324,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 672,00</b>
<b>Pour information D 001 Solde d'exécution négatif reporté de N-1</b>		<b>0,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir état III B3 pour le détail des opérations d'équipement.

(3) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(4) Cf. définitions du chapitre d'opérations d'ordre, DI 040=RF 042.

(5) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(6) Dont 192.

(7) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041= RI 041.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>SECTION D'INVESTISSEMENT – DETAIL DES RECETTES</b>	<b>B2</b>

Chap/ art (1)	Libellé (1)	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Titres émis	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
010	Stocks	0,00	0,00	0,00	0,00
13	Subventions d'investissement	0,00	0,00	0,00	0,00
16	Emprunts et dettes assimilées(hors 165)	0,00	0,00	0,00	0,00
20	Immobilisations incorporelles(sauf 204)	0,00	0,00	0,00	0,00
204	Subventions d'équipement versées	0,00	0,00	0,00	0,00
21	Immobilisations corporelles	0,00	0,00	0,00	0,00
22	Immobilisations reçues en affectation	0,00	0,00	0,00	0,00
23	Immobilisations en cours	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes d'équipement</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10	Dotations, fonds divers et réserves	0,00	0,00	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00	0,00	0,00
165	Dépôts et cautionnements reçus	0,00	0,00	0,00	0,00
18	Compte de liaison : affectat° (BA,régie)	0,00	0,00	0,00	0,00
26	Participat° et créances rattachées	0,00	0,00	0,00	0,00
27	Autres immobilisations financières	0,00	0,00	0,00	0,00
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>Total des recettes financières</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>Total des recettes d'opérations pour compte de tiers</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES REELLES</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00	0,00	0,00
040	Opérat° ordre transfert entre sections (3) (4)	50,00	18,00	0,00	32,00
28051	Concessions et droits similaires	50,00	18,00	0,00	32,00
<b>TOTAL DES PRELEVEMENTS PROVENANT DE LA SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32,00</b>
041	Opérations patrimoniales (5)	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL DES RECETTES D'ORDRE</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32,00</b>
<b>TOTAL DES RECETTES D'INVESTISSEMENT DE L'EXERCICE (= Total des recettes réelles et d'ordre)</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>32,00</b>
<b>Pour information R 001 Solde d'exécution positif reporté de N-1</b>		<b>3 946,00</b>			

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(2) Voir annexes IV A9 pour le détail des opérations pour compte de tiers.

(3) Cf. définition du chapitre des opérations d'ordre, RI 040 = DF 042.

(4) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 peuvent figurer dans le détail du chapitre 040 si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(5) Cf. définitions du chapitre des opérations d'ordre, DI 041 = RI 041.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>III – VOTE DU BUDGET</b>	<b>III</b>
<b>DETAIL DES CHAPITRES D'OPERATION D'EQUIPEMENT</b>	<b>B3</b>

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

**IV – ANNEXES**

**IV**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE**

**A2.1**

A2.1 – DETAIL DES CREDITS DE TRESORERIE (1)									
Date de réception de l'AR	N° de l'AR	Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro de contrat	Date de la décision de réaliser la ligne de trésorerie (2)	Montant maximum autorisé au 01/01/N	Montant des tirages N	Montant des remboursements N		Encours restant dû au 31/12/N	
						Intérêts (3)	Remboursement du tirage		
		PREFECTURE DE LA SEINE 5191 Avances du Trésor							
		5192 Avances de trésorerie							
		51931 Lignes de trésorerie							
		51932 Lignes de trésorerie liées à un emprunt							
		5194 Billets de trésorerie							
		<b>5198 Autres crédits de trésorerie</b>							
		<b>519 Crédits de trésorerie (Total)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

(1) Circulaire n° NOR : INTB8900071C du 22/02/1989.

(2) Indiquer la date de la délibération de l'assemblée autorisant la ligne de trésorerie ou la date de la décision de l'ordonnateur de réaliser la ligne de trésorerie sur la base d'un montant maximum autorisé par l'organe délibérant (article L. 2122-22 du CGCT).

(3) Il s'agit des intérêts comptabilisés au compte 6615, sauf pour les emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie pour lesquels les intérêts sont comptabilisés au compte 6618.

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166)

Nature Pour chaque ligne, indiquer le numéro du contrat	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
								Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
165 Emprunts obligataires (Total)					0,00								
164 Emprunts auprès d'établissements de crédit (Total)					0,00								
1641 Emprunts en euros (total)					0,00								
1643 Emprunts en devises (total)					0,00								
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total)					0,00								
<b>165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)</b>					<b>0,00</b>								
<b>167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)</b>					<b>0,00</b>								
1671 Avances consolidées du Trésor (total)					0,00								
1672 Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor (total)					0,00								
1675 Dettes pour METP et PPP (total)					0,00								
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)					0,00								
1678 Autres emprunts et dettes (total)					0,00								
<b>168 Emprunts et dettes assimilés (Total)</b>					<b>0,00</b>								

Emprunts et dettes à l'origine du contrat																
N° de contrat	N° de réception de l'AR	Date de réception de l'AR	Nature de l'opération	Organisme prêteur ou chef de file	Date de signature	Date d'émission ou date de mobilisation (1)	Date du premier remboursement	Nominal (2)	Type de taux d'intérêt (3)	Index (4)	Taux initial		Périodicité des remboursements (6)	Profil d'amortissement (7)	Possibilité de remboursement anticipé O/N	Catégorie d'emprunt (8)
											Niveau de taux (5)	Taux actuariel				
048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU			Autres emprunts (total)					0,00								
			Autres emprunts en terme négociables (total)					0,00								
			Autres dettes (total)					0,00								
			<b>Total général</b>					<b>0,00</b>								

(1) Si plusieurs mobilisations, indiquer la date de la première mobilisation.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine.

(3) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Mentionner le ou les types d'index (ex : Euribor 3 mois).

(5) Indiquer le niveau de taux à l'origine du contrat.

(6) Indiquer la périodicité des remboursements : A : annuelle ; M : mensuelle ; B : bimestrielle ; S : semestrielle ; T : trimestrielle ; X autre.

(7) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.

(8) Catégorie d'emprunt à l'origine. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE

A2.2

## A2.2 – REPARTITION PAR NATURE DE DETTE (hors 16449 et 166) (suite)

Nature de la dette (indiquer le numéro de la ligne, le contrat) Régime de la dette Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016	Couverture ? O/N (10)	Montant couvert	Catégorie d'emprunt après couverture éventuelle (11)	Capital restant dû au 31/12/N	Durée résiduelle (en années)	Taux d'intérêt			Annuité de l'exercice			ICNE de l'exercice	
						Type de taux (12)	Index (13)	Niveau de taux d'intérêt au 31/12/N (14)	Capital	Charges d'intérêt (15)	Intérêts perçus (le cas échéant) (16)		
						Emprunts et dettes au 31/12/N							
163 Emprunts obligataires (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
164 Emprunts auprès d'établissement de crédit (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1641 Emprunts en euros (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1643 Emprunts en devises (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
16441 Emprunts assortis d'une option de tirage sur ligne de trésorerie (total) (9)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
165 Dépôts et cautionnements reçus (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
167 Emprunts et dettes assortis de conditions particulières (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1671 Avances consolidées du Trésor (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1672 Emprunts sur comptes spéciaux (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1675 Dettes pour ME/TP et PPP (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1676 Dettes envers locataires-acquéreurs (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1678 Autres emprunts et dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
168 Emprunts et dettes assimilés (Total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1681 Autres emprunts (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1682 Bons à moyen terme négociables (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
1687 Autres dettes (total)		0,00		0,00					0,00	0,00	0,00	0,00	
<b>Total général</b>		<b>0,00</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO - SM ETUDE ET PROMOTION AXE TOULOUSE LYO - CA - 2015

(10) Si l'emprunt est soumis à couverture, il convient de compléter le tableau « détail des opérations de couverture ».

(11) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

(12) Type de taux d'intérêt après opérations de couverture : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(13) Index en cours au 31/12/N après opérations de couverture.

(14) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(15) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « intérêts réglés à l'échéance » (intérêts décaissés) et intérêts éventuel et comptabilisés à l'article 668.

(16) Indiquer les intérêts éventuellement reçus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés au 768.

RF
PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2016
048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX</b>		<b>A2.3</b>

**A2.3 – REPARTITION DES EMPRUNTS PAR STRUCTURE DE TAUX (HORS A1)**

Emprunts ventilés par structure de taux selon le risque le plus élevé (1) (2) (3) (4) (5) (6) (7) (8) (9) (10) (11)	Organisme prêteur ou chef de file	Nominal (2)	Capital restant dû au 31/12/N (3)	Type d'indices (4)	Durée du contrat	Dates des périodes bonifiées	Taux minimal (5)	Taux maximal (6)	Coût de sortie (7)	Taux maximal après couverture éventuelle (8)	Niveau du taux au 31/12/N (9)	Intérêts payés au cours de l'exercice (10)	Intérêts perçus au cours de l'exercice (le cas échéant) (11)	% par type de taux selon le capital restant dû
<b>TOTAL (A)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Barrière simple (B)</b>														
<b>TOTAL (B)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Option d'échange (C)</b>														
<b>TOTAL (C)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 3 ou multiplicateur jusqu'à 5 capé (D)</b>														
<b>TOTAL (D)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Multiplicateur jusqu'à 5 (E)</b>														
<b>TOTAL (E)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>Autres types de structures (F)</b>														
<b>TOTAL (F)</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00						0,00			0,00	0,00	0,00

(1) Répartir les emprunts selon le type de structure de taux (de A à F, selon la classification de la charte de bonne conduite) en fonction du risque le plus élevé à couvrir sur toute la durée de vie du contrat de prêt et après opérations de couverture éventuelles.

(2) Nominal : montant emprunté à l'origine. En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du nominal couvert et la part non couverte.

(3) En cas de couverture partielle d'un emprunt, indiquer séparément sur deux lignes la part du capital restant dû couvert et la part non couverte.

(4) Indiquer la classification de l'indice sous-jacent suivant la typologie de la circulaire du 25 juin 2010 sur les produits financiers (de 1 à 6). 1 : Indice zone euro / 2 : Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices / 3 : Ecart indice zone euro / 4 : Indices hors zone euro ou écart d'indices dont l'un est hors zone euro / 5 : écarts d'indices hors zone euro / 6 : autres indices.

(5) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux maximal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(6) Taux hors opération de couverture. Indiquer le montant, l'index ou la formule correspondant au taux minimal du contrat de prêt sur toute la durée du contrat.

(7) Coût de sortie : indiquer le montant de l'indemnité contractuelle de remboursement définitif de l'emprunt au 31/12/N ou le cas échéant, à la prochaine date d'échéance.

(8) Montant, index ou formule.

(9) Indiquer le niveau de taux après opérations de couverture éventuelles. Pour les emprunts à taux variables, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(10) Indiquer les intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et comptabilisés à l'article 668.

(11) Indiquer les intérêts reçus au titre du contrat d'échange et comptabilisés au 768.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

## IV – ANNEXES

IV

## ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS

A2.4

		A2.4 – TYPOLOGIE DE LA REPARTITION DE L'ENCOURS (1)							(6)
		(1)	(2)	(3)	(4)	(5)	(6)		
Indices sous-jacents		Indices zone euro	Indices inflation française ou zone euro ou écart entre ces indices	Ecart de l'indice zone euro	Indices hors zone euro et écarts d'indices dont l'un est un indice hors zone euro	Ecart de l'indice hors zone euro	Autres indices		
PREFECTURE Direction de la Structure de l'Etat de l'Alsace 17/04/2016 Date de réception de l'AR: 17/04/2016	(A) Taux fixe simple. Taux variable simple. Echange de taux fixe contre taux variable ou inversement. Echange de taux variable contre taux fixe (sens unique) ou taux variable simple plafonné (cap) ou encadré (tunnel)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(B) Barrière simple. Pas d'effet de levier	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
	(C) Option d'échange (swaption)	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00
(D) Multiplicateur jusqu'à 3 ; multiplicateur jusqu'à 5 capé	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(E) Multiplicateur jusqu'à 5	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	
(F) Autres types de structures	Nombre de produits 0 % de l'encours 0,00 Montant en euros 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	0 0,00 0,00	

(1) Cette annexe retrace le stock de dette au 31/12/N après opérations de couverture éventuelles.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1)

Instruments de couverture (Préciser la ligne, indiquer le numéro du contrat) Date de réception de l'AR	Emprunt couvert				Instrument de couverture							Primes éventuelles	
	Référence de l'emprunt couvert	Capital restant dû au 31/12/N	Date de fin du contrat	Organisme co-contractant	Type de couverture (3)	Nature de la couverture (change ou taux)	Notionnel de l'instrument de couverture	Date de début du contrat	Date de fin du contrat	Périodicité de règlement des intérêts (4)	Montant des commissions diverses	Primes payées pour l'achat d'option	Primes reçues pour la vente d'option
PREMIER TITRE DE MANDAT		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux variable simple (total)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
Taux complexe (total) (2)		0,00					0,00				0,00	0,00	0,00
<b>Total</b>		<b>0,00</b>					<b>0,00</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

- (1) Si un instrument couvre plusieurs emprunts, distinguer une ligne par emprunt couvert.
- (2) Il s'agit d'un taux variable qui n'est pas défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage.
- (3) Indiquer s'il s'agit d'un swap, d'une option (cap, floor, tunnel, swaption).
- (4) Indiquer la périodicité de règlement des intérêts : A : annuelle, M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, T : trimestrielle, X : autre.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE

A2.5

A2.5 – DETAIL DES OPERATIONS DE COUVERTURE (1) (suite)

Date de réception de l'instrument de couverture	Référence de l'emprunt couvert	Effet de l'instrument de couverture				Charges et produits constatés depuis l'origine du contrat	Produits c/768	Avant opération de couverture	Après opération de couverture	Catégorie d'emprunt (8)
		Taux payé		Taux reçu (7)						
		Index (5)	Niveau de taux (6)	Index	Niveau de taux					
	Instrument de couverture									
	pour lequel on a conclu un contrat									
	REF									
	Instrument de couverture									
	à taux fixe (total)						0,00	0,00		
	à taux variable simple (total)						0,00	0,00		
	à taux complexe (total) (2)						0,00	0,00		
	Total						0,00	0,00		

(5) Indiquer l'index utilisé ou la formule de taux.

(6) Pour les emprunts à taux variable, indiquer le niveau moyen du taux constaté sur l'année.

(7) A compléter si l'instrument de couverture est un swap.

(8) Catégorie d'emprunt. Exemple A-1 (cf. la classification des emprunts suivant la typologie de la circulaire IOCB1015077C du 25 juin 2010 sur les produits financiers offerts aux collectivités territoriales).

**IV – ANNEXES**

**IV  
A2.6**

**ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT**

**A2.6 – REMBOURSEMENT ANTICIPE D'UN EMPRUNT AVEC REFINANCEMENT (1)**

Emprunts (2) Préférence Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt	Année de mobilisation et profil d'amort. de l'emprunt		Date du refinancement	Organisme prêteur ou chef de file	Capital restant dû	Capital réaménagé	Durée résiduelle	Périodicité des remboursements (6)	Caractéristiques du taux			Coût de sortie (10)		Annuité de l'exercice		ICNE de l'exercice
		Année	Profil (5)							Type de taux (7)	Index (8)	Niveau de taux (9)	Type (11)	Montant (12)	Intérêts (13)	Capital	
PREFECTURE DE MEND						0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
<b>Total des dépenses au c/166</b>						0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (3)</b>																	
<b>Total des recettes au c/166</b>						0,00	0,00							0,00	0,00		0,00
<b>Refinancement de dette (4)</b>																	

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

(1) Les opérations de refinancement de dette consistent en un remboursement d'un emprunt auprès d'un établissement de crédit suivi de la souscription d'un nouvel emprunt. Pour cette raison, les dépenses et les recettes du c/166 sont équilibrées.  
 (2) Pour les emprunts de refinancement, indiquer le nouveau numéro de contrat suivi, entre parenthèses, de la référence de l'emprunt quitté.  
 (3) Il s'agit de retracer les caractéristiques avant réaménagement des emprunts ayant fait l'objet d'un remboursement anticipé avec refinancement.  
 (4) Il s'agit de retracer les caractéristiques après réaménagement des emprunts de refinancement.  
 (5) Indiquer C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres à préciser.  
 (6) Indiquer la périodicité des remboursements A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.  
 (7) Type de taux d'intérêt : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (C'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).  
 (8) Indiquer le type d'index (ex : Euribor 3 mois).  
 (9) Taux après opérations de couverture éventuelles. Pour un emprunt à taux variable, indiquer le niveau du taux constaté à la date du refinancement.  
 (10) Il s'agit de retracer les caractéristiques de l'indemnité de remboursement anticipé due relative à l'emprunt quitté.  
 (11) Indiquer A pour autofinancement, C pour capitalisation, T pour intégration dans le taux du nouvel emprunt, D pour allongement de durée.  
 (12) Indiquer le coût de sortie uniquement en cas d'autofinancement et de capitalisation.  
 (13) Il s'agit des intérêts dus au titre du contrat initial et comptabilisés à l'article 66111 « Intérêts réglés à l'échéance » (Intérêts décaissés) et intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange éventuel et comptabilisés à l'article 668.

IV – ANNEXES

IV

ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N

A2.7

A2.7 – EMPRUNTS RENEGOCIES AU COURS DE L'ANNEE N (1)																		
N° de contrat ou emprunt	Date de souscription du contrat initial	Date de renégociation	Organisme prêteur	Durée résiduelle en années		Taux (2)				Nominal		Capital restant du au 31/12/N	ICNE de l'exercice	Annuité payée dans l'exercice (s'il y a lieu)				
				Contrat initial	Contrat renégocié	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié	Intérêts	Capital							
				Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Type de taux (3)	Index (4)	Taux act.	Contrat initial	Contrat renégocié (5)	Contrat initial	Contrat renégocié					
PREFECTURE DE MENDE																		
<b>Total</b>										0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2016

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

(1) Inscrire les emprunts renégociés au cours de l'exercice N.

(2) Taux à la date de renégociation.

(3) Indiquer : F : fixe ; V : variable simple ; C : complexe (c'est-à-dire un taux variable qui n'est pas seulement défini comme la simple addition d'un taux usuel de référence et d'une marge exprimée en point de pourcentage).

(4) Indiquer la nature de l'index retenu (exemple : Euribor 3 mois).

(5) Nominal à la date de renégociation.

(6) Faire figurer 2 lettres : - Pour le profil d'amortissement, indiquer : C pour amortissement constant, P pour amortissement progressif, F pour *in fine*, X pour autres.  
- Pour la périodicité de remboursement, indiquer A : annuelle ; T : trimestrielle ; M : mensuelle, B : bimestrielle, S : semestrielle, X autre.

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE</b>		
<b>DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME</b>		
<b>A2.8 – DETTE POUR FINANCER L'EMPRUNT D'UN AUTRE ORGANISME (1)</b>		

REPARTITION PAR PRÊTEUR	Dette en capital à l'origine (2)	Dette en capital au 31/12 de l'exercice	Annuité payée au cours de l'exercice	Dont	
				Intérêts (3)	Capital
<b>TOTAL</b>	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit privé	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Après des organismes de droit public	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Dettes provenant d'émissions obligataires (ex : émissions publiques ou privées)	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

PREFECTURE DE MENDE  
 Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 12/04/2016  
 048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

(1) Il s'agit des cas où une collectivité ou un établissement public accepte de prendre en charge l'emprunt au profit d'un autre organisme sans qu'il y ait pour autant transfert du contrat.  
 (2) La dette en capital à l'origine correspond à la part de dette prise en charge par la commune.  
 (3) Les intérêts dus au titre du contrat initial et complabilisés à l'article 66111 et des intérêts éventuels dus au titre du contrat d'échange et complabilisés à l'article 668.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN – ETAT DE LA DETTE – AUTRES DETTES</b>	<b>A2.9</b>

**A2.9 – AUTRES DETTES**

(Issues des engagements juridiques pris autres que ceux destinés à financer la prise en charge d'un emprunt)

LIBELLES	Montant initial de la dette	Dépenses de l'exercice	Dettes restantes
Autres dettes à long ou moyen terme (sans réception de fonds)	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - acquisitions	0,00	0,00	0,00
Dettes pour location - ventes	0,00	0,00	0,00
Dettes pour souscription au capital d'une SEM	0,00	0,00	0,00
Dettes pour subventions d'équipement à verser en annuités	0,00	0,00	0,00
Dettes pour travaux devant être réglées en plusieurs exercices	0,00	0,00	0,00

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN METHODES UTILISEES POUR LES AMORTISSEMENTS</b>	<b>A3</b>

**A3 – AMORTISSEMENTS – METHODES UTILISEES**

CHOIX DE L'ASSEMBLEE DELIBERANTE			Délibération du
<b>Biens de faible valeur</b> Seuil unitaire en deçà duquel les immobilisations de peu de valeur s'amortissent sur un an (article R. 2321-1 du CGCT) : €			
<b>Procédure d'amortissement (linéaire, dégressif, variable)</b>	<b>Catégories de biens amortis</b>	<b>Durée (en années)</b>	

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES PROVISIONS</b>	<b>A4</b>

**A4 – ETAT DES PROVISIONS**

Nature de la provision	Montant de la provision de l'exercice (1)	Date de constitution de la provision	Montant des provisions constituées au 01/01/N	Montant total des provisions constituées	Montant des reprises	SOLDE
<b>PROVISIONS BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>						
Provisions pour risques et charges (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
Provisions pour dépréciation (2)	0,00		0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL PROVISIONS SEMI-BUDGETAIRES</b>	<b>0,00</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Provisions nouvelles ou abondement d'une provision déjà constituée.

(2) Indiquer l'objet de la provision (exemples : provision pour litiges au titre du procès ; provisions pour dépréciation des immobilisations de l'équipement ...).

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETALEMENT DES PROVISIONS</b>	<b>A5</b>

**A5 – ETALEMENT DES PROVISIONS (1)**

(1) Il s'agit des provisions figurant dans le tableau précédent « Etat des provisions » qui font l'objet d'un étalement.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – DEPENSES</b>	<b>A6.1</b>

**DEPENSES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalizations
<b>DEPENSES TOTALES A COUVRIR PAR DES RESSOURCES PROPRES =A + B</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
<b>16 Emprunts et dettes assimilées (A)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
1631	Emprunts obligataires	0,00	0,00
1641	Emprunts en euros	0,00	0,00
1643	Emprunts en devises	0,00	0,00
16441	Opérat° afférentes à l'emprunt	0,00	0,00
1671	Avances consolidées du Trésor	0,00	0,00
1672	Emprunts sur comptes spéciaux du Trésor	0,00	0,00
1678	Autres emprunts et dettes	0,00	0,00
1681	Autres emprunts	0,00	0,00
1682	Bons à moyen terme négociables	0,00	0,00
1687	Autres dettes	0,00	0,00
<b>Dépenses et transferts à déduire des ressources propres (B)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10...	<i>Reprise de dotations, fonds divers et réserves</i>		
10...	Reversement de dotations, fonds divers et réserves		
139	<i>Subv. invest. transférées cpte résultat</i>	0,00	0,00
020	Dépenses imprévues	0,00	0,00

	Op. de l'exercice I	Restes à réaliser en dépenses au 31/12	Solde d'exécution D001 de l'exercice précédent (N-1)	TOTAL II
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

(1) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN EQUILIBRE DES OPERATIONS FINANCIERES – RECETTES</b>	<b>A6.2</b>

**RESSOURCES PROPRES**

Art. (1)	Libellé (1)	Crédits de l'exercice (BP + BS + DM + RAR N-1)	Réalisations
<b>RECETTES (RESSOURCES PROPRES) = a + b</b>		<b>50,00</b>	<b>III 18,00</b>
<b>Ressources propres externes de l'année (a)</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>
10222	FCTVA	0,00	0,00
10223	TLE	0,00	0,00
10224	Versements pour dépassement PLD	0,00	0,00
10225	Participation pour dépassement de COS	0,00	0,00
10228	Autres fonds	0,00	0,00
138	Autres subvent° invest. non transf.	0,00	0,00
26...	Participations et créances rattachées		
27...	Autres immobilisations financières		
<b>Ressources propres internes de l'année (b) (2)</b>		<b>50,00</b>	<b>18,00</b>
15...	<i>Provisions pour risques et charges</i>		
169	<i>Primes de remboursement des obligations</i>	0,00	0,00
26...	<i>Participations et créances rattachées</i>		
27...	<i>Autres immobilisations financières</i>		
28...	<i>Amortissements des immobilisations</i>		
28051	<i>Concessions et droits similaires</i>	50,00	18,00
29...	<i>Prov. pour dépréciat° immobilisations</i>		
39...	<i>Prov. dépréciat° des stocks et en-cours</i>		
481...	<i>Charges à rép. sur plusieurs exercices</i>		
49...	<i>Prov. dépréc. comptes de tiers</i>		
59...	<i>Prov. dépréc. comptes financiers</i>		
024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00	0,00
021	Virement de la sect° de fonctionnement	0,00	0,00

	Opérations de l'exercice III	Restes à réaliser en recettes au 31/12	Solde d'exécution R001 de l'exercice précédent	Affectation R1068 de l'exercice précédent	TOTAL IV
<b>Total ressources propres disponibles</b>	<b>18,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 946,00</b>	<b>0,00</b>	<b>3 964,00</b>

	Montant
<b>Dépenses à couvrir par des ressources propres</b>	<b>II 0,00</b>
<b>Ressources propres disponibles</b>	<b>IV 3 964,00</b>
<b>Solde</b>	<b>V = IV – II (3) 3 964,00</b>

(1) Les comptes 15, 169, 26, 27, 28, 29, 39, 481, 49 et 59 sont à détailler conformément au plan de comptes.

(2) Les comptes 15, 29, 39, 49 et 59 sont présentés uniquement si la commune ou l'établissement applique le régime des provisions budgétaires.

(3) Indiquer le signe algébrique.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.1.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES D'EAU ET</b> <b>D'ASSAINISSEMENT – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.1.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION DE FONCTIONNEMENT</b>	<b>A7.2.1</b>

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>ETAT DE VENTILATION DES DEPENSES ET RECETTES DES SERVICES ASSUJETTIS A LA</b> <b>TVA – SECTION D'INVESTISSEMENT</b>	<b>A7.2.2</b>

Cet état ne contient pas d'information.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.1</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
011	Charges à caractère général	0,00
012	Charges de personnel, frais assimilés	0,00
65	Autres charges de gestion courante	0,00
66	Charges financières	0,00
67	Charges exceptionnelles	0,00
68	Dotations provisions semi-budgétaires (3)	0,00
014	Atténuations de produits	0,00
<b>Total des dépenses réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des dépenses d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

**A7.3.1 – SECTION DE FONCTIONNEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
Recettes issues de la TEOM		0,00
Dotations et participations reçues		0,00
Autres recettes de fonctionnement éventuelles		0,00
70	Produits services, domaine et ventes div	0,00
75	Autres produits de gestion courante	0,00
76	Produits financiers	0,00
77	Produits exceptionnels	0,00
78	Reprises provisions semi-budgétaires (3)	0,00
013	Atténuations de charges	0,00
<b>Total des recettes réelles</b>		<b>0,00</b>
042	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
043	<i>Opérat° ordre intérieur de la section</i>	<i>0,00</i>
<b>Total des recettes d'ordre</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Si la commune ou l'établissement applique les provisions semi-budgétaires.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DE REPARTITION DE LA TEOM</b>	<b>A7.3.2</b>

(COMMUNES ET GROUPEMENTS DE 10 000 HABITANTS ET PLUS, article L. 2313-1)

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – DEPENSES**

DEPENSES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Remboursement d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Acquisitions d'immobilisations	0,00
	Opérations d'équipement (1 ligne par opération)	
	<b>Autres dépenses éventuelles</b>	<b>0,00</b>
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des dépenses réelles</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des dépenses d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

**A7.3.2 – SECTION D'INVESTISSEMENT – RECETTES**

RECETTES (1)		
Article (2)	Libellé (2)	Montant
	Souscription d'emprunts et dettes assimilées	0,00
	Dotations et subventions reçues	0,00
	<b>Autres recettes éventuelles</b>	<b>0,00</b>
	Opérations pour compte de tiers (1 ligne par opération)	
	<b>Total des recettes réelles</b>	<b>0,00</b>
<b>040</b>	<i>Opérat° ordre transfert entre sections</i>	<i>0,00</i>
<b>041</b>	<i>Opérations patrimoniales</i>	<i>0,00</i>
	<b>Total des recettes d'ordre</b>	<b>0,00</b>
	<b>TOTAL GENERAL</b>	<b>0,00</b>

(1) Dépenses et recettes, directes et indirectes, afférentes à l'exercice de la compétence visée à l'article L. 2313-1 du CGCT.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES CHARGES TRANSFEREES</b>	<b>A8</b>

**A8 – ETAT DES CHARGES TRANSFEREES**

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6812) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

Exercice	Nature de la dépense transférée	Durée de l'étalement (en mois)	Date de la délibération	Montant de la dépense transférée au compte 481 (I)	Montant amorti au titre des exercices précédents (II)	Montant de la dotation aux amortissements de l'exercice (c/6862) (III)	Solde (1)
TOTAL				0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Correspond au montant de la charge restant à amortir = I – (II + III).

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	
<b>ELEMENTS DU BILAN – DETAIL DES OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS</b>	<b>IV</b>
	<b>A9</b>

**A9 – CHAPITRE D'OPERATIONS POUR COMPTE DE TIERS (Détail) (1)**

PREMIER DE MENDE

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

Date de réception de l'AR: 12/04/2016

048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

Couvert par opération pour compte de tiers.  
 Chapitre et la nature des travaux.  
 Chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.  
 Chapitre 45 doit être détaillé conformément au plan de comptes, tant en dépenses qu'en recettes.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – ENTREES</b>	<b>A10.1</b>

**A10.1 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article R. 2313-3 du CGCT) – SORTIES</b>	<b>A10.2</b>

**A10.2 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS</b>	<b>A10.3</b>

**A10.3 – OPERATIONS LIEES AUX CESSIONS**

Pour mémoire		Crédits ouverts (BP + DM)
Chapitre 024	Produits des cessions d'immobilisations	0,00

Produit des cessions		Réalizations
Compte 775	Produits des cessions d'immobilisations	0,00
Compte 675	Valeurs comptables des immobilisations cédées	0,00

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – ENTREES</b>	<b>A10.4</b>

**A10.4 – ETAT DES ENTREES D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date d'acquisition	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Cumul des amortissements	Durée de l'amortissement
Acquisitions à titre onéreux				
Acquisitions à titre gratuit				
Mise à disposition				
Affectation				
Mises en concession ou affermage				
Divers				
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00	0,00	

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN</b> <b>VARIATION DU PATRIMOINE (article L. 300-5 du code de l'urbanisme) – SORTIES</b>	<b>A10.5</b>

**A10.5 – ETAT DES SORTIES DES BIENS D'IMMOBILISATIONS (L. 300-5 du code de l'urbanisme)**

Modalités et date de sortie	Désignation du bien	Valeur d'acquisition (coût historique)	Durée de l'amort.	Cumul des amort. antérieurs	Valeur nette comptable au jour de la cession	Prix de cession	Plus ou moins values
Cessions à titre onéreux							
Cessions à titre gratuit							
Mise à disposition							
Affectation							
Mises en concession ou affermage							
Mise à la réforme							
Divers							
<b>TOTAL GENERAL</b>		0,00					0,00

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE (1)</b>	<b>A11</b>

## SECTION DE FONCTIONNEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Dépenses Mandats émis	Recettes Titres émis
<b>011</b>	<b>Charges à caractère général</b>	<b>3 491,40</b>	
617	Etudes et recherches	2 451,77	
6188	Autres frais divers	972,00	
6225	Indemnités aux comptable et régisseurs	67,63	
<b>012</b>	<b>Charges de personnel, frais assimilés</b>	<b>6 000,00</b>	
6218	Autre personnel extérieur	6 000,00	
<b>72</b>	<b>Travaux en régie</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>9 491,40</b>	<b>0,00</b>

## SECTION D'INVESTISSEMENT

Article (2)	Libellé (2)	Montant (3)
<b>20</b>	<b>Immobilisations incorporelles</b>	<b>0,00</b>
<b>21</b>	<b>Immobilisations corporelles</b>	<b>0,00</b>
<b>23</b>	<b>Immobilisations en cours</b>	<b>0,00</b>
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>0,00</b>

(1) Les immobilisations créées par les services techniques de la collectivité sont enregistrées au coût de leur production. Ce dernier correspond au coût d'acquisition des matières consommées augmenté des charges directes de production (matériel et outillage acquis ou loués, frais de personnel, ...) à l'exclusion des frais financiers et des frais d'administration générale.

(2) Détailler les chapitres budgétaires par article conformément au plan de comptes appliqué par la commune ou l'établissement.

(3) Les montants à renseigner correspondent aux mandats émis imputés au chapitre 040.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ELEMENTS DU BILAN ETAT DES TRAVAUX EN REGIE</b>	<b>A11</b>

## RATIO

	Montant
Recettes 72 (I)	0,00
Recettes réelles de fonctionnement	0,00
Recettes 72 / Recettes réelles de fonctionnement	0,00 %

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU



<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT</b>	<b>B1.2</b>

**B1.2 – CALCUL DU RATIO D'ENDETTEMENT RELATIF AUX GARANTIES D'EMPRUNT**

Calcul du ratio de l'article L. 2252-1 du CGCT	Valeur en euros	
Total des annuités déjà garanties échues dans l'exercice (1)	A	0,00
Total des premières annuités entières des nouvelles garanties de l'exercice (1)	B	0,00
Annuité nette de la dette de l'exercice (2)	C	0,00
Provisions pour garanties d'emprunts	D	0,00
<b>Total des annuités d'emprunts garantis de l'exercice</b>	<b>I = A + B + C - D</b>	<b>0,00</b>
<b>Recettes réelles de fonctionnement</b>	<b>II</b>	<b>0,00</b>

<b>Part des garanties d'emprunt accordées au titre de l'exercice en % (3)</b>	<b>I / II</b>	<b>0,00</b>
-------------------------------------------------------------------------------	---------------	-------------

(1) Hors opérations visées par l'article L. 2252-2 du CGCT.

(2) Cf. définition de l'article D. 1511-30 du CGCT.

(3) Les garanties d'emprunt accordées au titre d'un exercice ne doivent pas représenter plus de 50 % des recettes réelles de fonctionnement de ce même exercice.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL</b>	<b>B1.3</b>

**B1.3 – 8016 ETAT DES CONTRATS DE CREDIT-BAIL**

(1) Indiquer l'objet du bien mobilier ou immobilier.

(2) Total = (N+1, N+2, N+3, N+4) + restant cumul.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE</b>	<b>B1.4</b>

**B1.4 – ETAT DES CONTRATS DE PARTENARIAT PUBLIC-PRIVE**

PR RF Mairie de Mende Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------

Présentes rémunérations relatives à l'investissement restant à verser au cocontractant pour la durée restante du contrat de PPP au 31/12/N.  
 La somme inscrite à la colonne précédente déduction faite de la somme des participations reçues d'autres collectivités publiques au titre de la part investissement.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES</b>	<b>B1.5</b>

**B1.5 – ETAT DES AUTRES ENGAGEMENTS DONNES**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme bénéficiaire	Durée en années	Périodicité	Dettes en capital à l'origine	Dettes en capital 31/12/N	Annuité versée au cours de l'exercice
	8017 Subventions à verser en annuités				0,00	0,00	0,00
	8018 Autres engagements donnés				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes publics				0,00	0,00	0,00
	Au profit d'organismes privés				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN – ENGAGEMENTS DONNES ET RECUS ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS</b>	<b>B1.6</b>

**B1.6 – ETAT DES ENGAGEMENTS RECUS**

Année d'origine	Nature de l'engagement	Organisme émetteur	Durée en années	Périodicité	Créance en capital à l'origine	Créance en capital 31/12/N	Annuité reçue au cours de l'exercice
	8026	Redevance de crédit-bail restant à recevoir (crédit-bail immobilier)			0,00	0,00	0,00
	8027	Subventions à recevoir par annuités (annuités restant à recevoir)			0,00	0,00	0,00
	8028	Autres engagements reçus			0,00	0,00	0,00
	A l'exception de ceux reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	Engagements reçus des entreprises				0,00	0,00	0,00
	<b>TOTAL</b>				<b>0,00</b>	<b>0,00</b>	<b>0,00</b>

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.1</b>

**B2.1 – SITUATION DES AUTORISATIONS DE PROGRAMME ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT</b>	<b>B2.2</b>

**B2.2 – SITUATION DES AUTORISATIONS D'ENGAGEMENT ET CREDITS DE PAIEMENT**

- (1) Il s'agit des réalisations effectives correspondant aux mandats émis.  
(2) Il s'agit du montant prévu initialement par l'échéancier corrigé des révisions.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ENGAGEMENTS HORS BILAN ETAT DES RECETTES GREVEES D'UNE AFFECTATION SPECIALE</b>	<b>B3</b>

<b>TOTAL Reste à employer au 01/01/N :</b>		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Recettes</b>	<b>0,00</b>	<b>Total Dépenses</b>
		<b>0,00</b>
<b>TOTAL Reste à employer au 31/12/N :</b>		<b>0,00</b>

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>		<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N</b>		<b>C1.1</b>

GRADES OU EMPLOIS (1)	CATEGORIES (2)	EMPLOIS BUDGETAIRES (3)			EFFECTIFS POURVUS SUR EMPLOIS BUDGETAIRES EN ETPT (4)		
		EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS COMPLET	EMPLOIS PERMANENTS À TEMPS NON COMPLET	TOTAL	AGENTS TITULAIRES	AGENTS NON TITULAIRES	TOTAL
048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU Date de réception de l'AR: 12/04/2016 Contrôle de légalité RF PREFECTURE DE LA SEINE-SAINE-DENIS		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS FONCTIONNELS (a)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général adjoint des services		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Directeur général des services techniques		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
Emplois créés au titre de l'article 6-1 de la loi n° 84-53		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ADMINISTRATIVE (b)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE TECHNIQUE (c)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SOCIALE (d)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-SOCIALE(e)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE MEDICO-TECHNIQUE (f)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE SPORTIVE (g)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE CULTURELLE (h)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE ANIMATION (i)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FILIERE POLICE (j)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>EMPLOIS NON CITES (k) (5)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL (b + c + d + e + f + g + h + i + j + k)</b>		0,00	0,00	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Les grades ou emplois sont désignés conformément à la circulaire n° NOR : INTB9500102C du 23 mars 1995. Les emplois fonctionnels sont également comptabilisés dans leur filière d'origine.

(2) Catégories : A, B ou C.

(3) Emplois budgétaires créés par l'assemblée délibérante. Les emplois permanents à temps complet sont comptabilisés pour une unité, les emplois à temps non complet sont comptabilisés à hauteur de la quotité de travail prévue par la délibération créant l'emploi.

(4) Equivalent temps plein annuel travaillé (ETPT). Le décompte est proportionnel à l'activité des agents, mesurée par leur quotité de temps de travail et par leur période d'activité sur l'année :

ETPT = Effectifs physiques \* quotité de temps de travail \* période d'activité dans l'année

Exemple : un agent à temps plein (quotité de travail = 100 %) présent toute l'année correspond à 1 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent toute l'année correspond à 0,8 ETPT ; un agent à temps partiel, à 80 % (quotité de travail = 80 %) présent la moitié de l'année (ex : CDD de 6 mois, recrutement à mi-année) correspond à 0,4 ETPT (0,8 \* 6 / 12).

(5) Par exemple : emplois dont les missions ne correspondent pas à un cadre d'emploi existant. « emplois spécifiques » régis par l'article 139 ter de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 etc.

**IV – ANNEXES**

**AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N**

**IV**

**C1.1**

**C1.1 – ETAT DU PERSONNEL AU 31/12/N (suite)**

AGENTS NON TITULAIRES EN FONCTION AU 31/12/N	CATEGORIES (1)	SECTEUR (2)	REMUNERATION (3)		CONTRAT	
			Index (8)	Euros	Fondement du contrat (4)	Nature du contrat (5)
Agents occupant un emploi permanent (6)				0,00		
Agents occupant un emploi non permanent (7)				0,00		
<b>TOTAL GENERAL</b>				<b>0,00</b>		

CATEGORIES: A, B et C.

SECTEUR ADM.: Administratif.

TECH.: Technique.

URB.: Urbanisme (dont aménagement urbain).

S.: Social.

MS.: Medico-social.

MT.: Medico-technique.

SP.: Sportif.

CULT.: Culturel.

ANIM.: Animation.

PM.: Police.

OTR.: Missions non rattachables à une filière.

(3) REMUNERATION : Référence à un indice brut (indiquer le niveau de l'indice brut) de la fonction publique ou en euros annuels bruts (indiquer l'ensemble des éléments de la rémunération brute annuelle).

(4) CONTRAT : Motif du contrat (loi du 26 janvier 1984 modifiée) :

3-a : article 3, 1er alinéa : accroissement temporaire d'activité.

3-b : article 3, 2ème alinéa : accroissement saisonnier d'activité.

3-1 : remplacement d'un fonctionnaire autorisé à servir à temps partiel ou indisponible (maladie, maternité,...).

3-2 : vacance temporaire d'un emploi.

3-3-1 : absence de cadre d'emplois de fonctionnaires susceptibles d'assurer les fonctions correspondantes.

3-3-2 : emplois du niveau de la catégorie A lorsque les besoins des services ou la nature des fonctions le justifient.

3-3-3 : emplois de secrétaire de mairie des communes de moins de 1 000 habitants et de secrétaire des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil.

3-3-4 : emplois à temps non complet des communes de moins de 1 000 habitants et des groupements composés de communes dont la population moyenne est inférieure à ce seuil, lorsque la quotité de temps de travail est inférieure à 50 %.

3-3-5 : emplois des communes de moins de 2 000 habitants et des groupements de communes de moins de 10 000 habitants dont la création ou la suppression dépend de la décision d'une autorité qui s'impose à la collectivité ou à l'établissement en matière de création, de changement de périmètre ou de suppression d'un service public.

3-4 : article 21 de la loi n° 2012-347 : contrat à durée indéterminée obligatoirement proposée à un agent contractuel.

38 : article 38 travailleurs handicapés catégorie C.

47 : article 47 recrutements directs sur emplois fonctionnels

110 : article 110 collaborateurs de groupes de cabinets.

110-1 : collaborateurs de groupes d'élus.

A : autres (préciser).

(5) Indiquer si l'agent contractuel est titulaire d'un contrat à durée déterminée (CDD) ou d'un contrat à durée indéterminée (CDI). Les contrats particuliers devront être labellisés « A / autres » et feront l'objet d'une précision (ex : « contrats aidés »).

(6) Occupent un emploi permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3-1, 3-2, 3-3, 3-3-3, 3-3-3-38 et 47 de la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984, ainsi que les agents qui sont titulaires d'un contrat à durée indéterminée pris sur le fondement de l'article 21 de la loi n° 2012-347.

(7) Occupent un emploi non permanent de la fonction publique territoriale, les agents non titulaires recrutés sur le fondement des articles 3, 110 et 110-1.

(8) Si un contrat fixe comme référence de rémunération un traitement hors échelle, il convient de mentionner le chevron conformément à l'article 6 décret 85-1148 du 20 octobre 1985.

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N</b>	<b>C1.2</b>

**C1.2 – ACTIONS DE FORMATION DES ELUS AU 31/12/N (1)**

(1) Articles L. 2123-12 et L. 2123-14-1 du CGCT.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DANS LESQUELS LA COLLECTIVITE A PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER</b>	<b>C2</b>

**C2 – LISTES DES ORGANISMES DANS LESQUELS A ETE PRIS UN ENGAGEMENT FINANCIER (articles L. 2313-1 et L. 2313-1-1 du CGCT)**

Les documents financiers et comptables de ces organismes sont mis à la disposition du public à (1). Toute personne a le droit de demander communication.				
La nature de l'engagement (2)	Nom de l'organisme	Raison sociale de l'organisme	Nature juridique de l'organisme	Montant de l'engagement
<u>Délégation de service public (3)</u>				
<u>Détention d'une part du capital</u>				
<u>Garantie ou cautionnement d'un emprunt</u>				
<u>Subventions supérieures à 75 000 € ou représentant plus de 50 % du produit figurant au compte de résultat de l'organisme</u>				
<u>Autres</u>				

(1) Hôtel de ville pour les communes et siège de l'établissement pour les EPCI, syndicat etc... et autres lieux publics désignés par la commune ou l'établissement.

(2) Indiquer la date de la décision (délibérations, contrats ou décisions de l'exécutif).

(3) Préciser la nature de la délégation (concession, affermage, régie intéressée ...).

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT</b>	<b>C3.1</b>

**C3.1 – LISTE DES ORGANISMES DE REGROUPEMENT AUXQUELS ADHERE LA COMMUNE OU  
L'ETABLISSEMENT**

DESIGNATION DES ORGANISMES	DATE D'ADHESION	MODE DE FINANCEMENT (1)	MONTANT DU FINANCEMENT
Etablissements publics de coopération intercommunale			
Autres organismes de regroupement			

(1) Indiquer si le financement est fait par TPZ, TPU, TPU + fiscalité additionnelle, fiscalité additionnelle ou sans fiscalité propre.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES PAR LA COMMUNE</b>	<b>C3.2</b>

### C3.2 – LISTE DES ETABLISSEMENTS PUBLICS CREEES (1)

(1) Il s'agit de recenser les établissements publics créés par la collectivité pour l'exploitation directe d'un service public relevant de sa compétence.

Pour rappel, la collectivité a l'obligation de constituer une régie si le service concerné est de nature industrielle et commerciale (cf. article L. 1412-1 du CGCT) ou la faculté de constituer une régie si le service concerné est de nature administrative et n'est pas de ceux qui, par leur nature ou par la loi, ne peuvent être assurés que par la collectivité elle-même (cf. article L. 1412-2 du CGCT).

Les régies ainsi créées peuvent, au choix de la collectivité, être dotées :

- soit de la personnalité morale et de l'autonomie financière ;
- soit de la seule autonomie financière.

Cependant, il convient de préciser que seules les régies dotées de la personnalité morale et de l'autonomie financière sont dénommées établissement public et doivent être recensées dans cet état.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.3</b>

**C3.3 – LISTE DES SERVICES INDIVIDUALISES DANS UN BUDGET ANNEXE**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATIONS</b> <b>LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE</b>	<b>C3.4</b>

**C3.4 – LISTE DES SERVICES ASSUJETTIS A LA TVA ET NON ERIGES EN BUDGET ANNEXE**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**C3.5 – PRESENTATION AGREGÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES****1 – BUDGET PRINCIPAL**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

**2 – BUDGETS ANNEXES (autant de tableaux que de budget) (1)**

(1) Ne sont pas pris en compte les CCAS et caisses des écoles, régies personnalisées ...qui sont des personnes morales distinctes de la commune ou de l'établissement de rattachement juridique.

(2) Y compris les rattachements.

**3 – PRESENTATION AGRÉGÉE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (avant la neutralisation des flux réciproques)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (1)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) Y compris les rattachements.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>AUTRES ELEMENTS D'INFORMATION PRESENTATION AGREGÉE ET CONSOLIDÉE DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS ANNEXES</b>	<b>C3.5</b>

**4 – FLUX RECIPROQUES ENTRE LE BUDGET PRINCIPAL ET LES BUDGETS ANNEXES (Cf. liste des principales opérations en annexe de la M14) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau des flux réciproques est facultative.

(2) Y compris les rattachements.

**5 – PRESENTATION CONSOLIDEE DU BUDGET PRIMITIF ET DES BUDGETS ANNEXES (après la neutralisation des flux réciproques) (1)**

SECTION	Crédits ouverts (BP+DM+RAR N-1)	Réalisations - mandats ou titres (2)	Restes à réaliser au 31/12	Crédits annulés
<b>INVESTISSEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
DEPENSES	0,00	0,00	0,00	0,00
RECETTES	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES DEPENSES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00
<b>TOTAL GENERAL DES RECETTES</b>	0,00	0,00	0,00	0,00

(1) La présentation de ce tableau est obligatoire si celui des flux réciproques est produit.

(2) Y compris les rattachements.

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

Nombre de membres en exercice : 0  
 Nombre de membres présents : 0  
 Nombre de suffrages exprimés : 0  
 VOTES :  
 Pour : 0  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

Date de convocation :

Présenté par (1) .  
A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .  
A , le

Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A ,le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant : .

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

<b>IV – ANNEXES</b>	<b>IV</b>
<b>ARRETE ET SIGNATURES</b>	<b>D2</b>

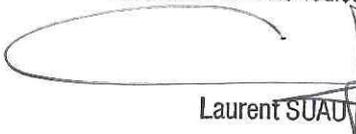
Nombre de membres en exercice : **37 titulaires et 37 suppléants**  
 Nombre de membres présents : **5**  
 Nombre de suffrages exprimés : **6**  
 VOTES :  
 Pour : **6**  
 Contre : 0  
 Abstentions : 0

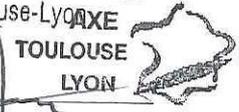
Date de convocation : **14 mars 2016**

Présenté par (1) :  
 A , le

Délibéré par l'assemblée (2), réunie en session .  
 A **Mende, le 5 avril 2016**  
 Les membres de l'assemblée délibérante (2),

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de  
 Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon

  
**Laurent SUAU**

  
**AXE  
TOULOUSE  
LYON**

**SUD  
MASSIF  
CENTRAL**

**SYNDICAT MIXTE  
d'ETUDES et de PROMOTION  
de l'AXE TOULOUSE - LYON**

Certifié exécutoire par (1) , compte tenu de la transmission en préfecture, le , et de la publication le

A , le

(1) Indiquer le maire ou le président de l'organisme.

(2) L'assemblée délibérante étant :

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

**SYNDICAT MIXTE D'ETUDES ET DE PROMOTION DE L'AXE TOULOUSE – LYON**  
**Comité syndical du 5 AVRIL 2016 – COMPTE ADMINISTRATIF 2015**

Madame Monique BULTEL HERMENT	Madame Aurélie MAILLOLS	Monsieur Guilhem SERIEYS	Monsieur René MORENO	Madame Catherine PINOL	Monsieur Jean-Luc GIBELIN
					
Monsieur Guy MALATERRE	Madame Sylvie BIBAL DIOGO	Monsieur André FABRE	Madame Aline REDO	Madame Amrie-Louise AT	Monsieur Michel FRANQUES
Monsieur Jean-Luc CALMELLY	Monsieur Camille GALIBERT	Madame Anne BLANC	Madame Magali BESSAOU	Monsieur Jean-Philippe ABINAL	Madame Graziella PIERENI
Monsieur Hervé SAULIGNAC	Madame Bernadette ROCHE	Monsieur Frédéric SAUSSET	Monsieur Maurice WEISS	Madame Brigitte ROYER	Madame Camille JULLIEN
Madame Sophie PANTEL	Monsieur Laurent SUAU	Monsieur Bernard PALPACUER	Monsieur Jean-Claude MOULIN	Monsieur Denis BERTRAND	Monsieur Bruno DURAND
Madame Marie-Laure MUGNIER	Madame Corinne BRINGER	Monsieur Daniel TONSON	Monsieur Raymond ABRIAL	Monsieur Michel DECOLIN	Monsieur Philippe DELABRE
Monsieur Alain LAURENDON	Monsieur Georges ZIEGLER	Monsieur Joseph FERRARA	Madame Alexandra CUSTODIO	Monsieur Sylvain DARDOULLIER	Monsieur Marc PETIT
Monsieur Christian TEYSSEDE	Monsieur Michel GANTOU	Monsieur Jérôme BAY	Monsieur Daniel BOYER	Monsieur Luc FRANCOIS	Monsieur Marc PETIT
Monsieur Jean-Luc DA PASSANO	Monsieur Bruno LEBUHOTEL	Monsieur Claude MEISSONNIER	Madame Régine BOURGADE	Monsieur Jean-Michel LATTES	Monsieur Francis GRASS
Monsieur Jean-Luc DARGEIN-VIDAL	Monsieur Jean-Michel BOUAT				
Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....
Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....
Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....
Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....	Représentant .....

RF  
 PREFECTURE DE MENDE  
 Contrôle de légalité  
 Date de réception de l'AR: 12/04/2016  
 048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

048090

P.DEP LOZERE

25300 S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

ORIGINE DOCUMENT : romuald.granger

Libellé du poste comptable : P.DEP LOZERE  
Budget collectivité : S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRI

Filtre : Edition Provisoire : 0  
Filtre : A Viser : 1  
Filtre : Edition destinée au CDG sur chiffre étend

**TRÉSOR PUBLIC**

**IDENTIFIANT BUDGET 25300**

**P.DÉP LOZERE**

**N° de SIRET 25310244600031**

**N° CODIQUE 048090**

**Date d'édition : 23/02/2016**

o	Controle de légalité
	Préfecture de Mende
	RF
	Date de réception de l'AR: 12/04/2016
048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU	

**S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIPAL**  
**BUDGET PRINCIPAL**  
**COMPTE DE GESTION**  
**EXERCICE 2015**

**PRÉSENTÉ À**

**La Chambre régionale des comptes**

**PAR LE(S) COMPTABLE(S)**

**M Jean-Philippe PEYRE**

**Mme MARTINE RODIER**

**AYANT EXERCÉ AU COURS DE LA GESTION**

**DU 05/01/2015 AU 23/02/2016**

**DU 01/01/2015 AU 04/01/2015**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 0480902446-20160412-DEB_16_04_04-AU

Population : 1848818

Nomenclature M14 sup égal 3500h et inf 10000h

Vote par Nature

Exercice 2015

SOMMAIRE

PAGES

<b>1ERE PARTIE :</b>	Situation patrimoniale .....	3
1	Bilan synthétique .....	Etat I-1 4
2	Bilan .....	Etat I-2 5
3	Compte de résultat synthétique .....	Etat I-3 13
4	Compte de résultat .....	Etat I-4 14
5	Annexe .....	18
	Etats des opérations pour compte de tiers .....	Etat I-5 19
<b>2EME PARTIE :</b>	Exécution budgétaire .....	21
1	Résultats budgétaires de l'exercice .....	Etat II-1 22
2	Résultats d'exécution .....	Etat II-2 23
3	Etat de consommation des crédits .....	Etat II-3 24
4	Etat de réalisation des opérations .....	Etat II-4 28
<b>3EME PARTIE :</b>	Comptabilité des deniers et valeurs .....	32
1	Balance des comptes .....	Etat III-1 33
2	Situation des valeurs inactives .....	Etat III-2 38
<b>4EME PARTIE :</b>	Page des signatures .....	39

# SITUATION PATRIMONIALE

RF  
PREFECTURE DE MENDE

Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 12/04/2016  
048-253102446-20160412-DEB\_16\_04\_04-AU

25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

**BILAN SYNTHÉTIQUE**

En milliers d'Euros

ACTIF NET (1)		Total	PASSIF	Total
Immobilités incorporelles (nettes)		0,36	Dotations	0,00
Immobilités corporelles (nettes)		0,00	Fonds globalisés	0,00
Immobilités financières		0,00	Réserves	6,80
Immobilités corporelles en cours		0,00	Différences sur réalisations d'immobilisations	-2,80
Immobilités mises en concession, affermage ou à disposition et immobilisations affectées		0,00	Report à nouveau	480,16
Autres immobilisations corporelles		0,00	Résultat de l'exercice	-10,00
<b>Total immobilisations corporelles (nettes)</b>		<b>0,00</b>	Subventions transférables	0,00
<b>Immobilités financières</b>		<b>0,00</b>	Subventions non transférables	0,00
<b>TOTAL ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>0,36</b>	Droits de l'affectant, du concédant, de l'affermant et du remettant	0,00
Stocks		0,00	Autres fonds propres	0,00
Créances		0,00	<b>TOTAL FONDS PROPRES</b>	<b>474,16</b>
Valeurs mobilières de placement		0,00	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>0,00</b>
Disponibilités		475,45	<b>Dettes financières à long terme</b>	<b>0,00</b>
Autres actifs circulant		0,00	Fournisseurs (2)	1,66
<b>TOTAL ACTIF CIRCULANT</b>		<b>475,45</b>	Autres dettes à court terme	0,00
<b>Comptes de régularisations</b>		<b>0,00</b>	<b>Total dettes à court terme</b>	<b>1,66</b>
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>475,81</b>	<b>TOTAL DETTES</b>	<b>1,66</b>
			<b>Comptes de régularisations</b>	<b>0,00</b>
			<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>475,81</b>

(1) Déduction faite des amortissements et provisions

(2) Y compris mandats émis pendant la journée complémentaire et réglés sur l'exercice N+1



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

**BILAN ( en Euros )**

048090

P. DEPLOZERE

Contrôle de légalité
Date de réception de l'AR: 12/04/2016
048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE N-1
	BRUT	AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	NET	
Subventions d'équipement versées				
Autres immobilisations incorporelles	1 788,69	1 428,69	360,00	54,00
Immobilisations incorporelles en cours				
Terrains en toute propriété				
Constructions en toute propriété				
Construction sur sol autrui en tte prop				
Réseaux installations voirie rés divers				
IMMOBILISE Collections et oeuvres d'art				
Autres immobilisations corporelles				
Immobilisations corporelles en cours				
Immo affect à service non personnalisé				
Immo en concess afferm à dispo immo aff				
Terrains reçus au titre de mise à dispo				
Construc reçus au titre mise à dispo				
Construction sur sol autrui mise à dispo				
Réseaux installations voirie rés divers				
Autres immobilisations corporelles				
Terrains recus au titre d'affectation				
MONTANT A REPORTER	1 788,69	1 428,69	360,00	54,00



















25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

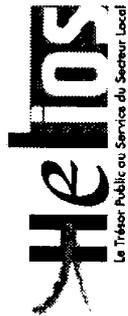
## COMpte DE RESULTAT 2015

048090

P.DEP LOZERE

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AR

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
PRODUITS COURANTS NON FINANCIERS		
Impôts locaux		
Autres impôts et taxes		
Produits services, domaine et ventes div		
Production stockée		
Travaux en régie		
Reprise sur amortissements et provisions		
Transferts de charges		
Autres produits		
Dotations de l'Etat		
Subventions et participations		
Autres attributions (péréquat, compensa)		
TOTAL I		
CHARGES COURANTES NON FINANCIERES		
Traitements et salaires		
Charges sociales		
Achats et charges externes	9 491,40	8 622,95
Impôts et taxes		
Dotations amortissements des immob		
Dot amort sur charges à répartir	18,00	431,46



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## COMpte DE RESULTAT 2015

048090

P.DEP LOZERE

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AG

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
Dotations aux provisions		
Autres charges		
Contingents et participations	494,40	494,40
Subventions		
TOTAL II	10 003,80	9 548,81
A -RESULTAT COURANT NON FINANCIER (I-II)	-10 003,80	-9 548,81
PRODUITS COURANTS FINANCIERS		
Valeurs mob et créances de l'actif immo		
Autres intérêts et produits assimilés		
Gains de change		
Produit net sur cessions de VMP		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL III		
CHARGES COURANTES FINANCIERES		
Intérêts et charges assimilées		
Pertes de change		
Charges nettes sur cessions de VMP		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL IV		



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## COMpte DE RESULTAT 2015

048090

P.DEP LOZERE

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

POSTES	EXERCICE N	EXERCICE N -1
B – RESULTAT COURANT FINANCIER (III-IV)		
A + B – RESULTAT COURANT	-10 003,80	-9 548,81
PRODUITS EXCEPTIONNELS		
Produits except op gestion : Subventions		
Prod exception gestion : Autres opér		
Produits des cessions d'immobilisations		
Diff réalisés (négatives)repre résultat		
Prod exception capital : Autres opér		
Reprises sur provisions		
Transferts de charges		
TOTAL V		
CHARGES EXCEPTIONNELLES		
Charg except op gestion : subventions		
Charg except op gestion – Autresopérations		
Valeur comptable des immo cédées		
Diff réalisés (positives)transf investist		
Charg except op capital – Autresopérations		
Dotations aux amort et aux provisions		
TOTAL VI		
C – RESULTAT EXCEPTIONNEL (V-VI)		





**ANNEXE**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU





# EXECUTION BUDGETAIRE

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

## 25300 –S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

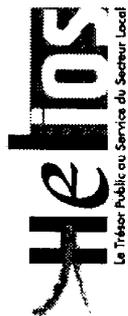
## RÉSULTATS BUDGÉTAIRES DE L'EXERCICE

Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AC	RF PREFECTURE DE MENDE
---------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------

	<i>SECTION D'INVESTISSEMENT</i>	<i>SECTION DE FONCTIONNEMENT</i>	<i>TOTAL DES SECTIONS</i>
<b>RECETTES</b>			
Prévisions budgétaires totales (a)	3 996,00	480 158,94	484 154,94
Titres de recettes émis (b)	18,00	0,00	18,00
Réductions de titres (c)	0,00	0,00	0,00
Recettes nettes (d = b -c)	18,00	0,00	18,00
<b>DÉPENSES</b>			
Autorisations budgétaires totales (e)	3 996,00	480 158,94	484 154,94
Mandats émis (f)	324,00	10 003,80	10 327,80
Annulations de mandats (g)	0,00	0,00	0,00
Dépenses nettes (h = f -g)	324,00	10 003,80	10 327,80
<b>RÉSULTAT DE L'EXERCICE</b>			
(d -h) Excédent			
(h -d) Déficit	306,00	10 003,80	10 309,80

Etat II-2

Exercice 2015



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## RÉSULTATS D'EXÉCUTION DU BUDGET PRINCIPAL ET DES BUDGETS DES SERVICES NON PERSONNALISÉS

	RÉSULTAT À LA CLOTURE DE L'EXERCICE PRECEDENT: 2014	PART AFFECTÉE À L'INVESTISSEMENT: EXERCICE 2015	RÉSULTAT DE L'EXERCICE 2015	TRANSFERT OU INTEGRATION DE RESULTATS PAR OPERATION D'ORDRE NON BUDGETAIRE	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2015
I - Budget principal					
Investissement	3 946,00	0,00	-306,00	0,00	3 640,00
Fonctionnement	480 158,94	0,00	-10 003,80	0,00	470 155,14
TOTAL I	484 104,94	0,00	-10 309,80	0,00	473 795,14
II - Budgets des services à caractère administratif					
TOTAL II					
III - Budgets des services à caractère industriel et commercial					
TOTAL III					
TOTAL I + II + III	484 104,94	0,00	-10 309,80	0,00	473 795,14

048090

P.DEP LOZERE

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU



















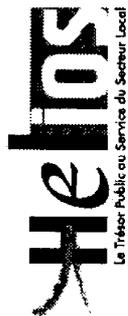






**COMPTABILITE  
DES DENIERS ET VALEURS**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2015

048090 P.DEP LOZERE	RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/01/2016	
048-253102446-20160412-DEB-16-04-04-AR	N° du compte 106

Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Excédit de fonctionnement capitalisé		6 801,21						6 801,21		6 801,21
Sous Total compte 106		6 801,21						6 801,21		6 801,21
Sous Total compte 10		6 801,21						6 801,21		6 801,21
Report à nouveau solde créditeur			9 548,81				9 548,81			9 548,81
Sous Total compte 11		489 707,75	9 548,81				489 707,75			480 158,94
Résultat exercice excéd déficit	9 548,81						489 707,75			480 158,94
Sous Total compte 12	9 548,81			9 548,81			9 548,81			0,00
Autres diff sur réalisation immob	2 801,21			9 548,81			9 548,81		2 801,21	0,00
Sous Total compte 19	2 801,21						2 801,21		2 801,21	
Total classe I	12 350,02	496 508,96	9 548,81	9 548,81			506 057,77		2 801,21	486 960,15
Concessions et droits similaires	1 464,69				324,00		1 788,69		1 788,69	
Sous Total compte 205	1 464,69				324,00		1 788,69		1 788,69	
Sous Total compte 20	1 464,69				324,00		1 788,69		1 788,69	

25300 –S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2015

N°	Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
		Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
	Concessions et droits similaires		1 410,69				18,00		1 428,69		1 428,69
	Sous Total compte 2805		1 410,69				18,00		1 428,69		1 428,69
	Sous Total compte 280		1 410,69				18,00		1 428,69		1 428,69
	Sous Total compte 28		1 410,69				18,00		1 428,69		1 428,69
	Total classe 2	1 464,69	1 410,69			324,00	18,00	1 788,69	1 428,69	1 788,69	1 428,69
4011	Fournisseurs		449,02	2 214,28	3 423,77			2 214,28	3 872,79		1 658,51
	Sous Total compte 401		449,02	2 214,28	3 423,77			2 214,28	3 872,79		1 658,51
4041	Fournis immob			324,00	324,00			324,00	324,00		0,00
	Sous Total compte 404			324,00	324,00			324,00	324,00		0,00
	Sous Total compte 40			2 538,28	3 747,77			2 538,28	4 196,79		1 658,51
4416	Etat aut col pub sub à recev contenti eux	30 660,00						30 660,00	30 660,00		0,00
	Sous Total compte 441	30 660,00						30 660,00	30 660,00		0,00
44331	Opér particulières avec Département_D ép			6 000,00	6 000,00			6 000,00	6 000,00		0,00

RF  
PREFECTURE DE MENDE  
Contrôle de légalité  
Date de réception de l'AR: 20/01/2016  
N° de l'AR: 2016-04-AR-048090  
048-253102446-20160412-DEB-16-04-04-AR-2805

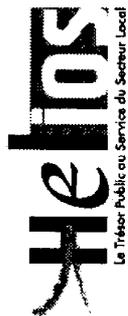
25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2015

Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 4433			6 000,00	6 000,00			6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
Sous Total compte 443			6 000,00	6 000,00			6 000,00	6 000,00	0,00	0,00
Sous Total compte 44	30 660,00		6 000,00	36 660,00			36 660,00	36 660,00	0,00	0,00
Autres comptes créditeurs			562,03	562,03			562,03	562,03	0,00	0,00
Sous Total compte 4671			562,03	562,03			562,03	562,03	0,00	0,00
Sous Total compte 467			562,03	562,03			562,03	562,03	0,00	0,00
Sous Total compte 46			562,03	562,03			562,03	562,03	0,00	0,00
Total classe 4	30 660,00	449,02	9 100,31	40 969,80			39 760,31	41 418,82	0,00	1 658,51
Compte au trésor	453 893,96		30 660,00	9 100,31			484 553,96	9 100,31	475 453,65	
Sous Total compte 51	453 893,96		30 660,00	9 100,31			484 553,96	9 100,31	475 453,65	
Opérations d'ordre budgétaires			18,00	18,00			18,00	18,00	0,00	0,00
Sous Total compte 58			18,00	18,00			18,00	18,00	0,00	0,00
Total classe 5	453 893,96		30 678,00	9 118,31			484 571,96	9 118,31	475 453,65	0,00

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 20/01/2016
048-253102446-20160412-DEB-16_04_04-AU



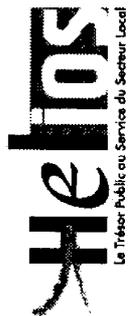
25300 –S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2015

048090 P.DEP LOZERE	RF PREFECTURE DE MENDE
048-253102446-20160412-DEB-16-04-04-AU	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 16/01/2016
	N° du compte

Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
6188					2 451,77		2 451,77		2 451,77	
Etudes et recherches										
Autres frais divers					972,00		972,00		972,00	
Sous Total compte 618					972,00		972,00		972,00	
Sous Total compte 61					3 423,77		3 423,77		3 423,77	
Autre personnel extérieur au service					6 000,00		6 000,00		6 000,00	
Sous Total compte 621					6 000,00		6 000,00		6 000,00	
Indemnités au comptable et régisseurs					67,63		67,63		67,63	
Sous Total compte 622					67,63		67,63		67,63	
Sous Total compte 62					6 067,63		6 067,63		6 067,63	
Autres contributions obligatoires					494,40		494,40		494,40	
Sous Total compte 655					494,40		494,40		494,40	
Sous Total compte 65					494,40		494,40		494,40	
DA -immob					18,00		18,00		18,00	
6811										



25300 – S.M.E.P.A.E.T.L – BUDGET PRINCIP

## Balance Réglementaire des Comptes du Grand Livre

Arrêté à la date du 31/12/2015

048090 P.DEP LOZERE	RF PREFECTURE DE MENDE
048-253102446-20160412-DEB-16-04-04-AU	Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 02/01/2016 N° de compte

Libellé du compte	Balance d'entrée		Opérations non budgétaires		Opérations budgétaires		Total		Soldes	
	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit	Débit	Crédit
Sous Total compte 681					18,00		18,00		18,00	
Sous Total compte 68					18,00		18,00		18,00	
Total classe 6					10 003,80		10 003,80		10 003,80	0,00
Total général	498 368,67	498 368,67	49 327,12	59 636,92	10 327,80	18,00	558 023,59	558 023,59	490 047,35	490 047,35





25300 S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

PAGE DE SIGNATURES

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

A , le

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.

Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP pendant l'année 2015 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.

A , le

Vu par  
émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le ..... par l'organe délibérant  
qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats

A , le

048090

P.DEP LOZERE

25300 S.M.E.P.A.E.T.L –BUDGET PRINCIP

Nombre de pages : 39

**FIN DE DOCUMENT**

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU



25300 S.M.E.P.A.E.T.L. - BUDGET PRINCIP

PAGE DE SIGNATURES

RF PREFECTURE DE MENDE
Contrôle de légalité Date de réception de l'AR: 12/04/2016 048-253102446-20160412-DEB_16_04_04-AU

Vu et certifié par le comptable supérieur qui déclare que le présent compte est exact en ses résultats.

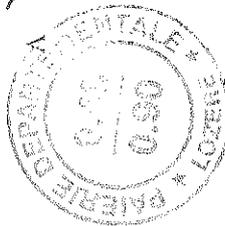
RF

MENDE, le 20 FEV. 2016

Le comptable soussigné affirme véritable, sous les peines de droit, le présent compte.



Le comptable affirme, en outre et sous les mêmes peines, que les recettes et dépenses portées dans ce compte sont, sans exception, toutes celles qui ont été faites pour le service de S.M.E.P.A.E.T.L. - BUDGET PRINCIP pendant l'année 2015 et qu'il n'en existe aucune autre à sa connaissance.



Mende

, le 12 AVR. 2016

Le payeur départemental

Jean-Philippe Derrière

Vu par Laurent SIAU Président du S.M.E.P.A.E.T.L. qui certifie que le présent compte dont le montant des titres à recouvrer et des mandats émis est conforme aux écritures de sa comptabilité administrative, a été voté le 12 AVR. 2016 par l'organe délibérant.

A Mende

Le Président du Syndicat Mixte d'Etudes et de Promotion de l'Axe Toulouse-Lyon

Laurent SIAU

, le 12 AVR. 2016